



Réunion du Bureau du CCP de l'ONUSIDA

DATE : jeudi 15 juillet 2021

HEURE : 9 h 30-12 h 30 (heure de Genève)

LIEU : Virtuel (réunion via TEAMS)

PARTICIPANTS

Bureau du CCP : Mme Xungileni Chitundu et M. Theo-Ben Kandetu (Namibie : représentant la présidence) ; Dr Walaiporn Patcharanarumol et M. Natee Vichitsorasatra (Thaïlande : représentant la vice-présidence) ; Mme Julia Martin (États-Unis d'Amérique : représentant le rapporteur) ; M. Alexander Pastoors et Mme Jules Kim (représentant la délégation des ONG du CCP) ; et M. Andy Seale et M. Hywel Jones (OMS : représentant les Coparrainants de l'ONUSIDA).

Secrétariat de l'ONUSIDA : Mme Winnie Byanyima, Directrice exécutive, M. Morten Ussing, Directeur, Gouvernance et Affaires multilatérales, Mme Samia Lounnas, Conseillère principale en gouvernance, Gouvernance et Affaires multilatérales, et Mme Maggie Lemons, Responsable de la gouvernance, Gouvernance et Affaires multilatérales.

Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA : M. Joel Rehnstrom, Directeur, Bureau d'évaluation

PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. Mise en place du Comité consultatif indépendant de contrôle externe

Le Bureau recevra une mise à jour et fournira des orientations sur les questions en suspens de la part du cabinet de recrutement pour la mise en place.

2. Mise à jour semestrielle du Bureau d'évaluation

Le Bureau discutera de la mise à jour semestrielle du Bureau d'évaluation sur la mise en œuvre du plan d'évaluation.

3. Ordre du jour de la session spéciale du CCP en octobre et de la 49^e réunion du CCP

Le Bureau examinera et approuvera les projets d'ordre du jour des prochaines réunions du CCP : la session spéciale en octobre et la 49^e réunion du CCP en décembre.

4. Divers

Résumé

La Présidence a souhaité la bienvenue au Bureau du CCP et l'a remercié pour son soutien dans la réussite des préparatifs de la 48^e réunion du CCP qui s'est tenue du 29 juin au 2 juillet 2021 et des consultations sur la résolution ECOSOC de 2021.

1. Mise en place du Comité consultatif indépendant de contrôle externe

La présidence a rappelé les conversations productives du Bureau avec la société de recherche soutenant la création du Comité consultatif indépendant de supervision externe lors de sa réunion du 18 juin 2021 (lien vers la réunion). À la suite de cette réunion, le cabinet de recrutement, Oxford HR, a soumis au Bureau du CCP une proposition de coût pour les annonces dans l'Economist et dans Jeune Afrique, ainsi qu'un calendrier révisé pour terminer leur travail. La présidence rappelle que les annonces constituent un coût supplémentaire et qu'elles viennent compléter les annonces globales déjà incluses dans le budget convenu pour le cabinet de recrutement.

Les membres du Bureau ont noté l'importance de disposer d'un large éventail d'annonces pour soutenir la recherche d'un comité équilibré qui réponde à toutes les exigences énoncées dans le mandat. Les membres ont rappelé que le cabinet de recrutement avait conseillé d'envisager la publication d'annonces dans l'Economist et dans Jeune Afrique. En conséquence, les membres du Bureau ont suggéré d'inclure une annonce de ¼ page en noir et blanc dans Jeune Afrique et une annonce de ¼ page en noir et blanc dans la section des cadres de l'Economist. Cette annonce sera également incluse dans la plateforme en ligne de l'Economist.

2. Mise à jour semestrielle du Bureau d'évaluation

Avant la réunion, le Bureau a reçu la mise à jour semestrielle écrite du Bureau d'évaluation (incluse dans l'annexe 1 ci-dessous). La présidence a accueilli M. Joel Rehnstrom, directeur du Bureau d'évaluation, pour une brève introduction. M. Rehnstrom a rappelé que le CCP devrait recevoir le rapport annuel complet sur l'évaluation lors de sa 49^e réunion. Il a rappelé que la politique d'évaluation a été approuvée en juin 2019 et que le plan d'évaluation subséquent a été approuvé en décembre 2019. Le Directeur de l'évaluation a axé ses remarques introductives sur le travail du Comité consultatif d'experts sur l'évaluation et a rappelé au Bureau que, conformément à la politique d'évaluation adoptée par le CCP, « les membres du Comité sont nommés pour une période de deux ans et peuvent être reconduits une fois » (paragraphe 60). Compte tenu des difficultés rencontrées par le Comité pour remplir son rôle en raison de la pandémie de COVID-19, il a été demandé au Bureau d'envisager de prolonger le mandat des membres du Comité consultatif d'experts sur l'évaluation pour une période de deux ans (2022-2023).

Le Bureau a discuté de différentes options et, à la suite de l'avis du conseiller juridique, a accepté une prolongation pour la période 2022-2023 pour tous les membres du Comité qui se sont engagés activement dans le travail du Comité.

Le Bureau a convenu que les membres du Comité qui n'ont participé à aucune des réunions (virtuelles) du Comité et qui n'ont fourni aucun commentaire sur les rapports, les termes de référence, les méthodes ou les outils d'évaluation en réponse aux demandes du Bureau d'évaluation ne seront pas invités à prolonger leur mandat. Dans ces cas, le Bureau du CCP - conformément au mandat du Comité consultatif d'experts - invitera les nominations d'experts à rejoindre le Comité, les États membres étant encouragés à se mettre d'accord sur les nominations au sein de leurs groupes régionaux. Le Bureau du CCP s'assurera que les experts nommés au

Comité possèdent l'expertise technique requise et que le Comité continue d'être géographiquement représentatif et équilibré en termes de genre.

Conformément à la politique d'évaluation approuvée, et sur la base d'un avis juridique, les termes de référence du Comité consultatif d'experts ont été mis à jour afin de refléter plus clairement le rôle du CCP dans la nomination des membres du Comité (les termes de référence révisés sont inclus dans l'annexe 2 ci-dessous). Par conséquent, le Bureau du CCP communiquera à l'avenir les noms proposés pour le Comité afin qu'ils soient approuvés par le CCP dans le cadre d'un processus décisionnel intersessionnel.

3. Ordre du jour de la session spéciale du CCP en octobre et de la 49^e réunion du CCP

La Présidence du Bureau du CCP a rappelé que, lors de sa 48^e réunion, le CCP a convenu de tenir une session extraordinaire du CCP le 6 octobre 2021 pour l'approbation de l'ensemble du CUBRR 2022-2026, y compris le cadre révisé de rapport de performance et le plan de travail et budget biennal (point de décision 7.2 de la 48^e réunion du CCP). En outre, la 49^e réunion du CCP se tiendra du 7 au 10 décembre 2021, comme convenu par la décision intersessionnelle prise le 5 février 2021. Afin de soutenir l'émission d'invitations en temps opportun et les préparatifs des prochaines réunions du CCP de 2021, le Bureau du CCP a reçu un tableau des points de suivi à considérer pour les ordres du jour de la Session extraordinaire et de la 49^e réunion du CCP (annexe 3). Ces points de suivi reprennent tous les points de décision et les demandes spécifiques formulées par le CCP lors des réunions précédentes.

La présidence a noté que la situation due à la COVID-19 continue d'évoluer et de compliquer les plans pour une réunion en présentiel. Dans le document intersessionnel approuvé par le CCP sur les modalités et procédures des réunions virtuelles 2021 du CCP, le CCP a convenu que le « Bureau du CCP sera chargé de déterminer si la 49^e réunion du CCP sera virtuelle ou en présentiel sur la base d'une représentation sûre et équitable ».

La présidence a donné la parole au Secrétariat pour qu'il donne un aperçu des points possibles de l'ordre du jour de la Session extraordinaire et de la 49^e réunion du CCP.

Points de l'ordre du jour de la session extraordinaire d'octobre 2021 :

- **Rapport de la 48^e réunion du CCP (confirmé pour la Session extraordinaire) :** Conformément aux dispositions du Modus Operandi, le rapport de la 48^e réunion du CCP sera affiché 60 jours après la clôture de cette réunion.
- **Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2022-2026 (confirmé pour la Session extraordinaire) :** Comme indiqué dans le point de décision 7.2 de la 48^e réunion du CCP, le CCP recevra la « soumission du CUBRR 2022-2026 complet, y compris le cadre révisé des rapports d'exécution, et le plan de travail et le budget biennal pour 2022-2023 pour approbation lors d'une session extraordinaire du CCP qui se tiendra le 6 octobre 2021 ; »

Le Bureau a approuvé un ordre du jour chronologique pour la session extraordinaire sur la base de cette discussion (annexe 4) et a demandé au Secrétariat de publier l'ordre du jour et les invitations en conséquence. Le Bureau a également convenu de tenir une session de préréunion avant la session extraordinaire du mercredi 29 septembre 2021.

Le Secrétariat a ensuite présenté les points potentiels de l'ordre du jour de la 49^e réunion du CCP.

Points permanents :

- **Rapport de la Session extraordinaire (confirmé pour la 49^e réunion du CCP)** : Le projet de rapport de la Session extraordinaire sera publié avant la 49^e réunion. Ce rapport sera plus long que d'habitude car il couvrira également les déclarations qui ont été présoumises en plus de celles prononcées en plénière, comme convenu dans le document intersession du CCP sur les modalités des réunions virtuelles du CCP. Le modus operandi du CCP veut que le rapport soit publié peu de temps après la publication de l'ordre du jour : « Le rapport de la réunion du CCP devra comprendre les recommandations, décisions et conclusions visées au paragraphe 30 ci-dessus et sera distribué aux membres et autres participants dans les soixante jours suivant la clôture de la réunion. »
- **Rapport de la Directrice exécutive (confirmé pour la 49^e réunion du CCP)** : Le rapport de la Directrice exécutive est un point permanent à tous les CCP. La Directrice exécutive publie traditionnellement un aperçu du rapport avant la réunion. Le rapport complet est publié à la suite du discours qu'elle a prononcé au CCP. Le rapport présente les réalisations les plus importantes de la lutte mondiale contre le sida depuis la dernière réunion du CCP, et met l'accent sur les défis qui restent à relever.
- **Rapport du représentant des ONG (confirmé pour la 49^e réunion du CCP)** : Le rapport des ONG est rédigé par la délégation des ONG, généralement à la suite de consultations approfondies avec la société civile au niveau mondial, sur un sujet de leur choix. Le rapport de la délégation des ONG se concentrera sur les catalyseurs sociétaux.
- **Leadership dans la réponse au sida ((confirmé pour la 49^e réunion du CCP)** : Il s'agit d'un point permanent de l'ordre du jour permettant à la Directrice exécutive de l'ONUSIDA d'inviter un orateur de haut niveau à prononcer un discours liminaire.
- **Suivi du segment thématique sur la COVID-19 et le VIH (confirmé pour la 49^e réunion du CCP)** : Chaque CCP a un segment thématique sur un sujet d'actualité choisi par le CCP. Ce segment thématique se déroule le dernier jour du CCP, après le segment décisionnel, et implique des panels d'intervenants. Il n'y a pas de prise de décision sur le segment thématique lors de cette réunion afin de donner aux représentants le temps et l'espace pour s'engager réellement dans les discussions. Lors du CCP suivant, un rapport de synthèse des présentations et des discussions du segment thématique est fourni pour une éventuelle prise de décision. Ce rapport, le suivi du segment thématique, portera sur le sujet de la 48^e réunion du CCP : *COVID-19 & VIH : pérenniser les acquis du VIH et reconstruire des réponses au VIH meilleures et plus justes*. Le rapport de synthèse est en cours de finalisation et sera envoyé au Bureau avant sa prochaine réunion pour discussion et approbation.

Les membres du Bureau ont demandé que, dans le cadre de la présentation du rapport de suivi, une vidéo commémorative soit envisagée afin d'honorer les pertes de nombreux leaders en matière de VIH dues à la COVID-19.

- **Segment thématique (confirmé pour la 49^e réunion du CCP)** : *Que nous disent les données régionales et nationales, sommes-nous à l'écoute et comment pouvons-nous mieux exploiter ces données et les technologies connexes pour atteindre nos objectifs de 2020 et 2030 ?* Le segment thématique est planifié par un groupe de travail du CCP. Ce groupe sera constitué et commencera à travailler en septembre.
- **Prochaines réunions du CCP (confirmé pour la 49^e réunion du CCP)** : Ce point est un point permanent de l'ordre du jour du CCP de décembre. Il comprend un court document

qui indique les dates des 54e et 55e réunions du CCP ainsi que les thèmes des segments thématiques pour 2022. Le secrétariat enverra un courriel au cours de l'été pour demander des propositions de thèmes pour 2022.

- **Élection des membres du bureau (confirmé pour la 49^e réunion du CCP)** : Ce point est un point permanent de l'ordre du jour du CCP de décembre. Il comprend la composition du CCP pour l'année prochaine telle qu'approuvée par ECOSOC et telle que soumise par la délégation des ONG. Comme son nom l'indique, elle comprend également l'élection des membres du Bureau.

Problèmes éventuels à examiner lors de la 49^e réunion du CCP

- **Rapport sur les indicateurs du nouveau Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2022-2026 (confirmé pour la 49^e réunion du CCP)** : Par suite de l'approbation du CUBRR 2022-2026 lors de la session spéciale d'octobre, la réunion de décembre sera l'occasion d'examiner les indicateurs finaux pour le rapport sur le nouveau CUBRR. Ces indicateurs seront finalisés après l'approbation du CUBRR, ainsi que la finalisation des indicateurs SMS, qui sera achevée cet automne.
- **Mise à jour sur le VIH dans les prisons et autres milieux fermés (confirmé pour la 49^e réunion du CCP)** : Rappelant le point 8.3 de la décision de la 41^e réunion du CCP, « demande au Programme Commun de faire rapport sur les progrès réalisés et les actions concrètes prises sur ce sujet lors d'une réunion du Conseil de coordination du Programme en 2020 ». En raison des circonstances exceptionnelles de la crise de la COVID-19 en 2020, le Bureau a accepté de reporter ce point de l'ordre du jour à 2021. Lors de sa réunion de janvier 2021, le Bureau a convenu que ce point de l'ordre du jour pourrait être examiné lors de la 49^e réunion du CCP en raison du volume de points à l'ordre du jour pour la réunion de juin.
- **Rapport de l'Équipe de travail sur les réponses communautaires au sida (reporté à 2022)** : Rappelant le point 10.4 de la décision de la 43^e réunion du CCP, « demande au Programme Commun de : réunir une équipe spéciale composée de divers donateurs, de pays assurant la mise en œuvre et de représentants de la société civile, y compris des représentants des personnes vivant avec le VIH, des femmes et des adolescentes et des jeunes femmes, des jeunes et des populations clés, afin de normaliser l'utilisation des définitions, notamment celles de « riposte communautaire au sida » et de « facilitateurs sociaux », et de recommander des bonnes pratiques et des modalités améliorées pour garantir l'accès au financement des organisations communautaires et des réseaux à base communautaire ». Lors de sa 46^e réunion, le CCP a pris note du rapport d'activité et a soumis ses commentaires sur ce point de l'ordre du jour en remplacement du débat. Lors de sa 47^e réunion, un rapport de l'Équipe de travail a été soumis et le CCP a pris le *point de décision 8.4* « en attendant de recevoir les recommandations finales lors d'une prochaine réunion du CCP ».

Compte tenu du volume des points à l'ordre du jour et de la probabilité d'une réunion virtuelle écourtée, le Bureau a suggéré de reporter ce rapport final à 2022, lorsque l'équipe de travail aura été en mesure d'achever ses travaux.

- **Plan d'évaluation (confirmé pour la 49^e réunion du CCP)** : En 2019, le CCP a officiellement approuvé la politique d'évaluation, qui a créé le Bureau de l'évaluation de

l'ONUSIDA. Rappelant la décision 9.2 de la 47^e réunion du CCP, " se félicite des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique et du plan d'évaluation, reconnaît le travail considérable qui a été réalisé par le Comité consultatif d'experts afin d'assister le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA et demande que le prochain rapport annuel soit présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2021 ; » Le Bureau de l'évaluation prépare son rapport annuel en conséquence.

- **Rapport sur les progrès de l'action visant à réduire la stigmatisation et la discrimination sous toutes leurs formes (confirmé pour la 49^e réunion du CCP) :** Rappelant le point 8.2 de la décision de la 45^e réunion du CCP, « demande au Programme Commun de l'ONUSIDA de : d) faire un rapport au Conseil de Coordination du Programme sur les progrès réalisés dans la réduction de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH ». Le rapport le plus récent sur la stigmatisation et la discrimination a été remis au 45^e CCP en décembre 2019. En 2020, le Bureau a accepté de reporter ce point de l'ordre du jour à 2021 afin de permettre un rapportage plus robuste.

Le Bureau du CCP a discuté et confirmé les points de l'ordre du jour ci-dessus. Sur la base de cette discussion, le Bureau a approuvé l'ordre du jour chronologique de la 49^e réunion du CCP (annexe 5). Le Bureau a également reconnu l'importance de continuer à évaluer la possibilité d'une réunion en présentiel ou hybride au fur et à mesure de l'évolution de la situation de la COVID-19 et a souligné l'importance d'une participation égale.

4. Divers

La Directrice exécutive de l'ONUSIDA s'est jointe à la réunion pour fournir une brève mise à jour sur le processus d'alignement du Secrétariat de l'ONUSIDA (annexe 6). La Directrice exécutive a indiqué qu'à la suite de consultations approfondies avec le personnel et en s'appuyant sur les travaux de plusieurs comités créés pour soutenir l'alignement, le Cabinet avait approuvé une structure de haut niveau pour le Secrétariat de l'ONUSIDA. Cette structure a été communiquée au personnel.

La Directrice exécutive a rappelé les 5 objectifs de l'alignement du Secrétariat de l'ONUSIDA :

1. L'ONUSIDA est alignée sur la nouvelle Stratégie mondiale de lutte contre le sida et atteint son plus grand impact.
2. L'ONUSIDA est financièrement viable et plus rentable.
3. L'ONUSIDA est diversifiée et inclusive et donc légitime et crédible.
4. L'ONUSIDA est un Secrétariat fondé sur la connaissance qui optimise son expertise et son personnel international en intégrant les technologies numériques.
5. L'ONUSIDA est alignée sur la réforme de l'ONU, principalement dans son travail de préparation aux pandémies.

La directrice exécutive a noté l'importance des nouvelles méthodes de travail, qui seront développées plus avant dans la prochaine phase d'alignement, notamment en mettant l'accent sur la gestion des connaissances, les pôles de connaissances, les communautés de pratique et la gestion matricielle.

La directrice exécutive a donné un aperçu du calendrier prévu et des prochaines étapes, notamment la mise en œuvre de la nouvelle structure qui devrait commencer en février 2022.

Les membres du Bureau ont remercié la directrice exécutive pour sa mise à jour. Les membres ont également demandé qu'une prochaine réunion du Bureau soit consacrée au processus d'alignement.

La délégation des ONG du CCP a noté que, pour soutenir la continuité de leur travail, le délégué suppléant de la Scarlet Alliance, Jules Kim, serait remplacé par le délégué du Jamaican Network of Seropositives, Jumoke Patrick.

Les membres du Bureau ont remercié Mme Kim pour son service et son soutien exceptionnels au CCP.

[Annexes à suivre]



**MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ÉVALUATION 2020-2021 DE
L'ONUSIDA**

ACTUALISATION SEMESTRIELLE

30 JUIN 2021

Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA

Préparé par : Bureau indépendant d'évaluation de l'ONUSIDA pour le Bureau du Conseil de Coordination du Programme conformément à la politique d'évaluation de l'ONUSIDA [CCP (44) 19.7 ; décision 6.6].

Documents supplémentaires : Politique d'évaluation (UNAIDS/PCB (44)/19.17), 2020–2021 Plan d'évaluation (UNAIDS/PCB (45)/19.32) et Rapport annuel sur l'évaluation (UNAIDS/PCB (47)/20.31).

Action requise : Le Bureau du CCP est invité à :

examiner la mise à jour et *accepter* la proposition du comité consultatif d'experts de prolonger le mandat des membres du comité pour une période de deux ans (2022-2023).

Implications en termes de coûts de la mise en œuvre de la décision : aucune

Table des matières

Introduction	2
Rapport sur le plan d'évaluation	2
Évaluations en cours et planifiées	3
Tableau 1 : Évaluations dont la réalisation est prévue en 2021	3
<i>Évaluations du Programme Commun</i>	3
<i>Évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA</i>	5
Utilité et valeur des évaluations	6
<i>Améliorer la qualité des évaluations</i>	6
<i>Suivi des évaluations</i>	7
<i>Thèmes clés et enseignements tirés</i>	8
Mise en œuvre du budget	9
Tableau 2 : Projection des dépenses par rapport au budget en 2020-2021 (USD)*	9
Perspectives d'avenir	10
<i>Préserver la dynamique</i>	10
<i>Assurer une fonction d'évaluation robuste</i>	10
<i>Comité consultatif d'experts</i>	11
Annexe 1 : Aperçu de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA	13
Annexe 1: Statut des évaluations dans le plan d'évaluation 2020-2021 de l'ONUSIDA	15
Annexe 3 : Considérations et implications de l'alignement de l'ONUSIDA pour l'évaluation	18
Notes finales	24

Liste des tableaux

Table 1: Evaluations scheduled to be carried out in 2021	3
Table 2: Projected expenditures against the budget in 2020-2021	15

Introduction

Lors de sa 45e réunion en décembre 2019, le Conseil de coordination du programme (CCP) de l'ONUSIDA a approuvé le plan d'évaluation 2020-2021 de l'ONUSIDA¹. Le plan d'évaluation 2020-2021 a été élaboré à partir des contributions du Secrétariat de l'ONUSIDA, des Coparrainants et des principales parties prenantes. Un projet a été partagé avec les bureaux d'évaluation des Coparrainants et révisé, les évaluations étant classées par ordre de priorité en fonction des commentaires reçus. Le plan d'évaluation a ensuite été examiné par le Comité consultatif d'experts en évaluation de l'ONUSIDA avant d'être présenté pour approbation à la 45e session du CCP en décembre 2019.

Le plan d'évaluation est basé sur la politique d'évaluation de l'ONUSIDA², qui a été approuvée par le CCP lors de sa 44e réunion en juin 2019. Cela a officialisé la création du Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA en tant qu'unité structurellement et fonctionnellement indépendante du Secrétariat de l'ONUSIDA, qui est positionné indépendamment des fonctions de direction et rend compte directement au Conseil (voir Annexe 1). Le Bureau d'évaluation est dirigé par un directeur qui présente un budget biennal et un plan d'évaluation au CCP, rend compte annuellement de la mise en œuvre au CCP et présente une mise à jour semestrielle au Bureau du CCP. Cette mise à jour est préparée et présentée en conséquence au Bureau du PCB.

Rapport sur le plan d'évaluation

En juin 2020, un rapport semestriel sur la mise en œuvre du plan d'évaluation 2020–2021 a été partagé avec le bureau du CCP et en décembre 2020, un rapport annuel³ a été présenté au CCP. Le rapport annuel présente les évaluations et autres activités réalisées, l'exécution du budget et les mesures prises pour atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'évaluation. Il décrit les efforts déployés pour améliorer la qualité des évaluations et présente les évaluations et autres activités prévues pour 2021. Le statut des évaluations incluses dans le plan d'évaluation 2020-2021 est présenté à l'annexe 2.

En décembre 2020, le CCP a examiné le rapport annuel sur l'évaluation et s'est félicité de la création du bureau d'évaluation indépendant. Le CCP a souligné son rôle dans l'amélioration de l'efficacité et de la responsabilité et a demandé instamment qu'il reçoive les ressources financières et humaines dont il a besoin pour fonctionner de manière optimale. Le CCP a remercié l'ONUSIDA d'avoir maintenu le Plan d'évaluation sur la bonne voie au cours d'une année difficile et d'avoir réalisé un éventail impressionnant de travaux, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Le CCP s'est félicité de la variété des évaluations de programmes conjoints et des évaluations spécifiques au Secrétariat. L'importance de l'évaluation de la réponse du système des Nations Unies au sida et ses implications pour l'ensemble du Programme Commun, la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida et le nouveau budget unifié, les résultats et le cadre de responsabilisation ont été soulignés.

La participation significative des personnes vivant avec le VIH en tant que valeur fondamentale de la réponse au VIH a été soulignée pendant le CCP. Il a été estimé que cet aspect n'avait reçu que peu d'attention en 2020, et que la manière dont les besoins des populations clés étaient pris en

compte n'était pas suffisamment claire. En réponse, le Bureau de l'évaluation a indiqué que ces questions feraient l'objet d'une attention particulière en 2021, lorsqu'une évaluation du travail du Programme Commun avec et pour les populations clés serait réalisée, avec un engagement total et significatif des représentants communautaires des populations clés dans toutes les phases de l'évaluation.⁴

Évaluations en cours et planifiées

Les évaluations qu'il est prévu de réaliser en 2021 et leurs budgets associés sont présentés dans le tableau 1. En général, les évaluations de programmes conjoints sont plus complexes en termes de portée, de parties prenantes impliquées et de taille des programmes à évaluer que les évaluations du Secrétariat, plus étroitement ciblées.

Tableau 1 : Évaluations dont la réalisation est prévue en 2021

Sujet	Budget (USD)
Évaluations du Programme Commun	
Violence faite aux femmes et aux filles.	120 000
Populations clés	260 000
Efficacité et durabilité**	100 000
Mise en œuvre au niveau national***	120 000
<i>Évaluations totales du Programme Commun</i>	600 000
Évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA	
Plan d'action sur l'égalité entre les sexes	40 000
Systèmes de santé solides et durables	46 000
Coopération en Europe de l'Est et Asie centrale	86 000
Travail mondial, régional, interpays et national***.	72 000
<i>Évaluations totales du Secrétariat</i>	244 000
<i>TOTAL</i>	844 000

* initié en 2020 ; à achever en 2021 - le budget se réfère à la composante de 2021.

* à initier en 2021 ; à achever en 2022 - le budget se réfère à la composante de 2021.

*** 2-4 évaluations à initier et à soutenir en fonction de la demande.

Évaluations du Programme Commun

Prévenir et répondre à la violence à l'égard des femmes et des filles (VEFF). L'objectif de l'évaluation était d'évaluer le rôle du Programme Commun pour mettre fin à la VEFF et aborder la nature bidirectionnelle de la VEFF et du VIH, où la VEFF peut être un facteur indirect et direct d'augmentation du risque de VIH, et la violence peut être un résultat du statut VIH et de la divulgation. L'évaluation prospective s'est concentrée sur le niveau national et a évalué les résultats obtenus, identifié les leçons apprises et présenté des recommandations pratiques à prendre en compte lors du développement du nouveau CUBRR.

L'évaluation a été réalisée par une équipe d'évaluateurs indépendants soutenue par un groupe de gestion (hauts responsables de l'évaluation du FNUAP, de l'UNESCO, du HCR et de l'OIT) et un groupe de référence (coordinateurs mondiaux des Coparrainants pour le sida et d'experts sur les violences sexistes, de membres du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA et de la délégation de la société civile du CCP). En outre, l'évaluation a impliqué des femmes dans leur diversité représentant des organisations et des réseaux sur le VIH et la VEFF par le biais d'un groupe

consultatif et de responsabilisation, qui a contribué à l'évaluation de différentes manières, de sa conception à sa mise en œuvre et à l'établissement de rapports.

Le rapport d'évaluation final et ses annexes, qui comprend neuf études de cas nationales dans six régions, a été achevé en juin 2021. Il fournit des recommandations stratégiques pour hiérarchiser et renforcer le travail des Nations Unies sur les liens entre le VIH et la VEFF. Les utilisateurs visés sont le Secrétariat et les Coparrainants de l'ONUSIDA, ainsi que les principales autorités nationales de coordination de la lutte contre le VIH/sida, les partenaires d'exécution à l'échelon national, les groupes et réseaux de femmes et de filles et d'autres OSC et défenseurs de la lutte contre le VIH.

Le travail du Programme Conjoint avec et pour les populations clés. Au niveau mondial, plus de la moitié des nouvelles infections par le VIH sont recensées parmi les populations clés et leurs partenaires sexuels. Malgré l'accent mis par l'Agenda 2030 sur les personnes laissées pour compte, les populations clés ne bénéficient toujours pas d'un accès adéquat aux services liés au VIH et sont souvent victimes de stigmatisation, de discrimination et d'autres violations des droits de l'homme. L'évaluation conjointe vise à évaluer la pertinence et la cohérence, l'efficacité et l'équité du soutien du Programme Conjoint ONUSIDA aux populations clés au niveau national, dans le contexte des réponses nationales plus larges au VIH. Il couvre la période 2018-2021 dans une sélection de pays où le Programme Conjoint opère à travers six régions.

L'évaluation aidera à comprendre dans quelle mesure le Programme Conjoint soutient la prestation de services et s'engage stratégiquement avec les parties prenantes des gouvernements pour améliorer les politiques et l'environnement favorable aux populations clés, et comment il ouvre un espace pour les groupes et réseaux dirigés par les populations clés dans les processus de prise de décision. L'évaluation permettra de déterminer si les agences des Nations Unies sont suffisamment équipées en termes de ressources humaines et financières pour fournir le soutien nécessaire. Une optique d'intersectionnalité sera appliquée, comme pour les jeunes populations clés. Les bonnes pratiques et les enseignements tirés seront mis en évidence, le cas échéant.

L'évaluation sera menée par une équipe d'évaluateurs indépendants et de représentants communautaires des populations clés, soutenus par un groupe de gestion (composé de hauts responsables de l'évaluation de l'ONUSIDA, de l'UNESCO et de l'OMS) et un groupe de référence (composé de coordonnateurs mondiaux de la lutte contre le sida des Coparrainants et d'experts des populations clés, de membres du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA et de représentants autodésignés de réseaux communautaires mondiaux de populations clés et de personnes vivant avec le VIH).

Efficacité et durabilité. En 2018, le CCP de l'ONUSIDA a approuvé le cadre du Programme Commun pour la durabilité de la riposte au VIH. 2021 est un moment opportun pour une évaluation prospective, compte tenu également de la récente approbation de la nouvelle stratégie de l'ONUSIDA, qui inclut des ressources efficaces et durables pour la riposte au sida comme l'un de ses résultats stratégiques. La stratégie donne la priorité à l'action transformatrice dans trois domaines : la solidarité mondiale et la responsabilité partagée dans la mobilisation de nouvelles ressources importantes ; l'égalité et l'impact stratégique de l'allocation des ressources ; et la concentration des ressources sur les milieux, les populations et les approches novatrices qui auront le plus d'impact.

Les dépenses nationales équitables pour la lutte contre le sida dépendent essentiellement de choix politiques. Le Programme Commun est en mesure d'influencer les choix, mais il nécessite une évaluation claire de son propre avantage comparatif et de son potentiel d'action. L'évaluation devrait fournir des recommandations exploitables aux Coparrainants et au Secrétariat pour maximiser la contribution à des ressources efficaces et durables pour le sida, en faisant le point sur ce qui fonctionne bien, ce que le Programme Commun devrait cesser de faire et les lacunes. Les enseignements tirés de l'évaluation permettront d'étendre les futures solutions adaptées à chaque pays.

Évaluations au niveau des pays. Sur la base des enseignements tirés des évaluations menées au Mozambique et au Vietnam en 2020, des évaluations du programme conjoint sont en cours en République démocratique du Congo, au Gabon et au Brésil. Au Ghana, au Sud-Soudan et en Mauritanie, le Bureau de l'évaluation soutient les évaluations des cadres de coopération des Nations Unies afin d'évaluer le rôle et la contribution du Programme Commun dans ces pays et d'aider au positionnement stratégique du VIH et du Programme Commun dans les nouveaux cadres de coopération des Nations Unies. Des évaluations supplémentaires par pays sont envisagées au cours du second semestre de l'année.

Évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA

Plan d'action pour l'égalité des sexes (PAES) du Secrétariat de l'ONUSIDA. L'évaluation à mi-parcours a permis d'apprécier la pertinence, les progrès et les tendances en matière de réalisation des objectifs clés du PAES et les chances d'atteindre les objectifs d'ici 2023, dans le contexte d'autres processus de changement en cours au sein du Secrétariat, comme le processus de transformation culturelle et l'alignement. L'évaluation répond à l'engagement de l'UN-SWAP qui exige qu'une évaluation indépendante du plan d'action pour l'égalité des sexes d'une entité soit réalisée (tous les cinq à huit ans) et fournit une évaluation impartiale et participative des réalisations et des lacunes en matière d'égalité des sexes au sein du Secrétariat, ainsi que des recommandations sur la voie à suivre. Le rapport final est attendu pour fin juin 2021.

Contribution du Secrétariat de l'ONUSIDA aux systèmes résistants et pérennes pour la santé. L'objectif de l'examen des preuves était d'explorer la contribution de l'ONUSIDA aux systèmes résistants et pérennes pour la santé, les lacunes et les opportunités manquées dans quatre pays (République dominicaine, Éthiopie, Ghana, Kirghizistan) au cours des cinq dernières années. L'examen s'est principalement concentré sur le rôle et la contribution du Secrétariat de l'ONUSIDA, mais a également pris en compte la contribution des Coparrainants de l'ONUSIDA en tant que membres de l'équipe conjointe des Nations Unies sur le sida à l'échelle nationale. L'examen documente des preuves de la manière dont les réponses au VIH et les contributions de l'ONUSIDA aux systèmes résistants et pérennes pour la santé sont allées « au-delà du VIH ». Les conclusions de l'examen sont destinées à éclairer la réflexion et l'orientation de l'ONUSIDA sur les aux systèmes résistants et pérennes pour la santé à l'avenir dans le cadre du nouveau CUBRR.

Travail du Secrétariat de l'ONUSIDA en Europe orientale et en Asie centrale. Cette évaluation portera sur le travail du Secrétariat de l'ONUSIDA en Arménie, au Bélarus, au Kirghizistan, au Tadjikistan et en Ouzbékistan, financé par le gouvernement russe dans le cadre d'un accord pluriannuel avec l'ONUSIDA. L'évaluation documentera et analysera la réalisation des objectifs et les enseignements tirés en utilisant les critères standard de l'OCDE/CAD pour évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité et la durabilité du soutien de l'ONUSIDA.

Autres évaluations mondiales, régionales et nationales. Le Bureau de l'évaluation est en contact régulier avec les bureaux de l'ONUSIDA dans les pays et les équipes d'appui aux régions, ainsi qu'avec les départements et les bureaux à Genève, afin d'identifier les besoins en matière d'évaluation, d'appréciation ou d'examen du travail du Secrétariat de l'ONUSIDA. Au cours du premier semestre de l'année, le Bureau d'évaluation a apporté son soutien à une révision du rapport « *Droits dans l'épidémie* ». Il s'agissait notamment de contribuer à l'élaboration des termes de référence et à l'identification de consultants appropriés pour mener à bien l'examen, de donner des conseils sur les méthodes, de fournir des commentaires sur le rapport initial ainsi que sur le projet de rapport et le rapport final.

Pour renforcer la culture et la capacité d'évaluation, la promotion et le soutien des examens et des évaluations par différentes unités du Secrétariat de l'ONUSIDA se sont avérés être un outil efficace. L'évaluation par pays est également un moyen de renforcer la capacité d'évaluation de l'organisation. Par exemple, l'évaluation du programme conjoint en République démocratique du Congo comprendra un module de formation et de renforcement des capacités de l'équipe conjointe sur le sida en matière de gestion axée sur les résultats (GAR) avant le prochain cycle de planification.

Utilité et valeur des évaluations

Améliorer la qualité des évaluations

En réponse à la pandémie de COVID-19, les approches et les méthodes d'évaluation ont été ajustées pour pouvoir réaliser les évaluations prévues dans le plan d'évaluation 2020-2021. Une approche itérative a été adoptée pour identifier et confirmer la faisabilité et les risques et pour apporter si nécessaire des modifications au cours d'une évaluation. Au cours du premier semestre 2021, les évaluations ont été menées par des équipes de consultants internationaux et nationaux travaillant à distance. Toutefois, les possibilités d'effectuer des missions dans les pays impliquant des réunions en présentiel, des entretiens, des discussions de groupe et des visites de sites seront explorées au cours du second semestre de l'année, dans la mesure du possible.

Le Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA a continué à s'engager activement avec les bureaux d'évaluation des Coparrainants ainsi qu'avec d'autres membres du Groupe d'évaluation des Nations Unies afin de tirer parti de leurs connaissances et de leur expertise pour améliorer la robustesse et la crédibilité des évaluations. En plus d'assurer la qualité des évaluations tout au long du processus de conception et de mise en œuvre, le Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA effectue une analyse de chaque évaluation une fois qu'elle est terminée, dans le but d'améliorer la qualité globale des évaluations à l'avenir.

Une institution universitaire indépendante (C4ED) a été chargée d'évaluer la qualité des cinq évaluations réalisées en 2020, à l'aide d'une liste de contrôle d'évaluation de la qualité convenue. Quatre rapports ont été jugés bons, et un passable. La liste de contrôle, qui a été élaborée en collaboration avec le Comité consultatif d'experts de l'ONUSIDA sur l'évaluation, s'inspire de la liste de contrôle de la qualité de l'évaluation du GNUE et des normes de qualité de l'OCDE/CAD pour les évaluations du développement. Les critères comprennent : 1) la structure et la clarté du rapport ; 2) si le processus d'évaluation était crédible, indépendant et participatif ; et le respect des principes éthiques ; 3) la clarté du contexte et du but de l'évaluation ; si la conception et la

méthodologie étaient rigoureuses ; et la qualité des données ; 4) si l'analyse était solide et les résultats crédibles ; 5) la validité des conclusions ; 6) l'utilité et la clarté des recommandations ; et 6) les droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en utilisant les mêmes critères d'évaluation que l'outil de notation de l'UN-SWAP.

La conclusion générale des deux évaluateurs externes est que les rapports d'évaluation décrivent en détail le contexte des évaluations et distillent de manière adéquate les résultats des informations collectées. Ils ont conclu que les équipes d'évaluation semblaient bien travailler avec le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA et les équipes dont le travail était évalué pour créer des produits finaux utiles pour toutes les parties concernées. Dans l'ensemble, les rapports ont été jugés conviviaux et bien rédigés.

Il a été suggéré de veiller à ce que le délai des évaluations nationales soit suffisant pour éviter que la pression du temps n'ait un impact sur la qualité des rapports. En termes de méthodologie et de conception, il a été recommandé d'ajouter plus de détails sur l'échantillonnage et les outils afin de permettre aux lecteurs d'évaluer l'approche méthodologique ainsi que la façon dont l'éthique, l'égalité des sexes et les droits de l'homme ont été intégrés dans la conception et le rapport. En outre, il a été suggéré de prêter attention aux liens entre une théorie du changement et une matrice d'évaluation avec des questions d'évaluation.

Suivi des évaluations

Pour garantir l'utilisation des évaluations et la mise en œuvre de leurs recommandations, le Bureau de l'évaluation veille à ce que les responsables du Secrétariat de l'ONUSIDA et des Coparrainants aient la possibilité de contribuer aux recommandations de l'évaluation et de les co-créeer ; puis, dans les trois mois suivant l'achèvement d'un rapport d'évaluation, le Bureau de l'évaluation soutient l'élaboration d'une réponse de la direction à chaque évaluation, avec une indication claire des activités à mettre en œuvre, des responsabilités et des délais en réponse aux recommandations de l'évaluation.

Pour les évaluations conjointes, une réponse de la direction est élaborée conjointement par le Secrétariat de l'ONUSIDA et les Coparrainants. Pour diriger l'élaboration d'une réponse de la direction à l'évaluation indépendante de la réponse du système des Nations Unies au sida 2016-2019, un groupe de pilotage du Programme commun a été créé et des contributions de tous les niveaux du Programme commun ont été sollicitées. Par la suite, la réponse de la direction a été présentée à la 47^e réunion du CCP en décembre 2020, en même temps que le rapport d'évaluation lui-même.

Le Bureau d'évaluation suit la mise en œuvre des réponses de la direction, qui sont publiées sur le site web de l'ONUSIDA avec les rapports d'évaluation, ce qui donne une idée claire des changements directement encouragés et réalisés sur la base de l'évaluation. Le statut des évaluations et les réponses correspondantes de la direction sont suivis à l'aide d'un tableau de bord qui reprend les recommandations de l'évaluation qui ont été acceptées ou partiellement acceptées et les progrès réalisés dans leur mise en œuvre (voir l'annexe 2 pour une vue d'ensemble des évaluations en cours et terminées).

Pour améliorer la communication sur les résultats, les conclusions, les recommandations ainsi que le suivi des évaluations, une page dédiée à l'évaluation a été créée sur la page web de l'ONUSIDA.

Cette page est régulièrement mise à jour avec les rapports d'évaluation et les réponses de la direction, ainsi qu'avec des documents d'orientation et de référence. Des webinaires sont organisés avec les équipes d'appui régionales et les bureaux de pays ainsi qu'avec d'autres bureaux et départements pour partager les résultats, les conclusions et les recommandations des évaluations. Les plans futurs comprennent l'identification, la synthèse et la diffusion des questions récurrentes, systémiques ou transversales et des leçons apprises qui sont pertinentes pour le Secrétariat de l'ONUSIDA et le Programme commun.

Thèmes clés et enseignements tirés

La conception de l'évaluation indépendante de la riposte du système des Nations Unies au sida en 2016-2019 a impliqué toutes les parties prenantes clés du Programme Commun et l'évaluation elle-même a été un exercice complet qui comprenait l'examen de plus de 600 documents, plus de 460 entretiens avec des informateurs clés, 12 visites de pays et plus de 1 100 réponses à des enquêtes en ligne de la part des parties prenantes dans les pays, les régions et au niveau mondial. En conséquence, l'évaluation a créé une importante opportunité d'apprentissage organisationnel et de dialogue qui peut aider à façonner la transformation organisationnelle du Secrétariat de l'ONUSIDA, l'avenir du programme conjoint et les efforts pour mettre fin au sida dans le cadre de l'Agenda 2030.

Les autres évaluations menées en 2020 ont démontré la valeur de différents types d'évaluations et d'examens pour différents objectifs et ont fourni la base d'une réflexion sur les moyens de renforcer la pertinence, la cohérence et l'obtention de résultats dans des domaines spécifiques de la riposte au sida. Elles ont également fourni des analyses utiles du travail de l'ONUSIDA dans des domaines spécifiques pour l'alignement du Secrétariat de l'ONUSIDA, ont contribué à dynamiser les partenariats et la collaboration clés et ont amélioré la compréhension du travail de l'ONUSIDA.

L'évaluation de la collaboration entre le Secrétariat de l'ONUSIDA et les CDC américains a confirmé que les résultats sont en bonne voie et que la collaboration a renforcé les partenariats nationaux sur les informations stratégiques. Elle a identifié le soutien à l'élaboration d'estimations du VIH comme étant la composante la plus efficace de la collaboration, a demandé instamment que l'on travaille davantage sur les estimations du VIH pour les populations clés et la surveillance communautaire, et a souligné la nécessité d'une stratégie de renforcement des capacités.

L'évaluation du mécanisme d'appui technique du Secrétariat de l'ONUSIDA a analysé et rassemblé des informations provenant de différentes sources de manière compacte et a fourni un aperçu utile du mécanisme d'appui technique. Elle a permis de clarifier les rôles et les responsabilités et de promouvoir la transparence au sein de l'ONUSIDA et avec le fournisseur d'appui technique, Oxford Policy Management. L'évaluation a également déclenché des changements dans la gouvernance et la gestion de l'initiative MAT et a abordé des domaines nécessitant un renforcement, tels que la gestion des connaissances et le pool de consultants.

L'évaluation des Centres de situation sanitaire du Secrétariat de l'ONUSIDA a fourni un bon aperçu du statut des Centres de situation sanitaire dans neuf pays. L'évaluation a triangulé les informations provenant de diverses sources et a déclenché une réflexion sur les défis existants et sur la manière dont les Centres de situation sanitaire sont liés au rôle et à la capacité de l'ONUSIDA en matière d'information stratégique. Dans chaque pays, des discussions de suivi ont eu lieu pour déterminer

comment le Secrétariat de l'ONUSIDA peut soutenir au mieux le développement de la capacité d'analyse des données, la visualisation des données et leur utilisation.

L'examen de l'initiative Fast-Track Cities a confirmé que le projet obtient des résultats dans des environnements divers et souvent difficiles, avec des ressources relativement modestes. Il a permis de documenter un partenariat solide entre l'ONUSIDA et l'IAPAC (Association internationale des prestataires de soins contre le sida) et a confirmé la valeur de l'initiative pour les différentes parties prenantes. L'examen a permis d'identifier des domaines d'amélioration pour chaque objectif du projet, qui sont pris en compte dans la planification, soulignant la nécessité de trouver des voies vers la durabilité.

L'examen des preuves de la contribution de l'ONUSIDA à des systèmes résistants et pérennes pour la santé a conclu que davantage de clarté est nécessaire pour définir comment et pourquoi les investissements liés au VIH peuvent renforcer les systèmes résistants et pérennes pour la santé - que les investissements soient un « appui aux systèmes » (combler les lacunes ou soutenir les systèmes pour produire de meilleurs résultats à court terme spécifiques à la maladie) ou un " renforcement des systèmes " (améliorer en permanence le fonctionnement des systèmes). L'examen des données probantes devrait éclairer ces discussions et celles sur le rôle de l'ONUSIDA dans le renforcement des systèmes résistants et pérennes pour la santé à l'avenir.

Mise en œuvre du budget

Quelque 2 millions de dollars ont été annuellement budgétisés pour la mise en œuvre du plan d'évaluation de l'ONUSIDA en 2020–2021. Cette politique se fonde sur la politique d'évaluation de l'ONUSIDA, approuvée par le CCP en juin 2019, qui établit que 1% des dépenses annuelles des ressources mobilisées par l'ONUSIDA doivent être allouées à l'évaluation.

Les frais de personnel du bureau d'évaluation - envisagé comme une unité se composant de trois personnes - représentent environ 40 % du budget de l'évaluation. Les évaluations représentent quant à elles 40 % du budget. Les activités visant à renforcer la culture et la capacité d'évaluation, l'engagement des parties prenantes, la professionnalisation et les coûts de fonctionnement représentent environ 10 % du budget. Une part de 10 % - s'élevant à 200 000 USD par an - a été gardée en réserve pour les évaluations et les besoins émergents qui ne pouvaient pas être envisagés au moment de l'élaboration du plan d'évaluation.

Tableau 2 : Projection des dépenses par rapport au budget en 2020-2021 (USD)*

Principales catégories	Budget	Dépenses	Engagements	Total prévu	%
Frais de personnel	1 593 000	927 687	381 989	1 309 676	82 %
Évaluations et activités	1 959 000	842 396	462 500	1 304 896	67 %
Besoins non anticipés**	400 000	-	-	-	-
Total	3 952 000	1 770 083	844 489	2 614 572	66 %

* Dépenses réelles et engagements fermes au 31 mai 2021.

** Financement conservé pour des évaluations qui n'étaient pas prévues et d'autres besoins émergents.

Comme le montre le tableau 2, les dépenses de personnel à la fin de l'année devraient représenter 82 % du budget biennal. Cela provient du fait que le Bureau d'évaluation fonctionne avec deux administrateurs, pour trois postes prévus au budget. Les dépenses par rapport au budget des évaluations sont largement conformes aux attentes et des fonds suffisants sont disponibles pour mener à bien les évaluations prévues pour le second semestre de 2021. Le report des activités visant à renforcer la culture, la capacité et la professionnalisation de l'évaluation en raison de la COVID-19 fait baisser le taux d'exécution prévu par rapport à la ligne budgétaire pour les évaluations et les activités à 67 % du budget biennal. Aucun fonds conservé pour des besoins imprévus ne devrait être utilisé.

Le bureau d'évaluation de l'ONUSIDA se compose actuellement d'un directeur et d'un conseiller principal en évaluation, alors que l'unité devait compter trois personnes. Les évaluations du Secrétariat et du Programme commun sont soutenues par des experts externes, notamment à partir d'une liste d'experts en évaluation préqualifiés avec lesquels le Bureau a conclu des accords à long terme. Cependant, pour assurer la mise en œuvre complète du plan d'évaluation, y compris le renforcement des capacités ainsi que les évaluations nationales et régionales, il est essentiel de disposer de ressources et d'effectifs adéquats.

Perspectives d'avenir

Préserver la dynamique

Pour préserver la dynamique et permettre au Bureau d'évaluation de contribuer à la gestion des connaissances et au renforcement de la responsabilité, tout en contribuant aux évaluations conjointes et à l'échelle du système des Nations Unies, le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA doit continuer à disposer de ressources et de personnel adéquats, conformément à la politique d'évaluation.

Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA continuera à s'engager activement avec les Bureaux d'évaluation des Coparrainants pour assurer le partage des leçons des évaluations conjointes et un engagement continu dans les évaluations en cours. Au second semestre 2021, les Coparrainants seront mobilisés pour l'élaboration du prochain plan d'évaluation biennal de l'ONUSIDA pour 2022-2023, qui sera présenté au CCP pour approbation en décembre 2021. L'ONUSIDA restera un membre actif du groupe d'évaluation de l'ONU et participera régulièrement aux réunions des chefs des bureaux d'évaluation, aux différents groupes de travail, en particulier sur les évaluations conjointes et à l'échelle du système, les évaluations COVID-19, et les évaluations des politiques de sensibilisation.

Assurer une fonction d'évaluation robuste

Jusqu'en 2019, une fonction d'évaluation efficace et indépendante faisait défaut dans les efforts de l'ONUSIDA pour renforcer la responsabilité, la transparence et l'apprentissage organisationnel. La politique d'évaluation de l'ONUSIDA a été approuvée par le CCP en juin 2019 à la suite d'un processus consultatif qui a impliqué les États membres, la société civile et les Coparrainants. La politique a fait l'objet de discussions approfondies au sein d'un groupe de travail du CCP et d'un

examen par les pairs par les bureaux d'évaluation des Coparrainants avant d'être présentée au CCP pour approbation.

La manière dont la politique a été élaborée et a progressé a été saluée par le Corps commun d'inspection dans son examen 2019 de l'ONUSIDA (JIU/REP/2019/7).³ En 2020, l'architecture institutionnelle de la fonction d'évaluation a été mise en place. Cela inclut l'établissement du Bureau d'évaluation en tant qu'*unité structurellement et fonctionnellement indépendante, positionnée indépendamment des fonctions de gestion et rapportant directement au CCP* (voir annexe 1).

Dans le cadre des discussions sur l'alignement du Secrétariat de l'ONUSIDA au premier semestre 2021, trois options différentes pour la fonction d'évaluation ont été identifiées. Les options ont été partagées avec les hauts dirigeants de l'ONUSIDA et le groupe de travail sur l'alignement afin de garantir que le rôle de l'évaluation soit pris en compte dans les discussions sur l'avenir de l'ONUSIDA.

Les trois options identifiées pour la fonction d'évaluation sont basées sur l'examen de l'ONUSIDA par le CCI, qui a examiné la fonction d'évaluation comme faisant partie des « *trois lignes de défense* » de l'organisation, visant à garantir des contrôles internes et une gestion des risques efficaces. Les trois options identifiées pour la fonction d'évaluation examinent dans quelle mesure elle pourrait ou devrait être liée à l'audit interne, aux enquêtes et à l'éthique dans le cadre de la « troisième ligne de défense ».

Dans tous les cas, le Bureau d'évaluation a un rôle central à jouer dans la gestion des connaissances et l'apprentissage organisationnel et doit être positionné en conséquence pour pouvoir agir de manière indépendante mais aussi contribuer à l'amélioration des politiques, des programmes, des processus, de la prise de décision et de la gouvernance du programme commun. Les trois options identifiées pour la fonction d'évaluation sont décrites à l'annexe 3.

Comité consultatif d'experts

En approuvant la politique d'évaluation de l'ONUSIDA en juin 2019, le PCC a approuvé la création d'un comité d'experts en tant qu'organe externe et indépendant chargé de fournir des conseils et des orientations en matière d'évaluation. Le rôle du Comité consultatif d'experts dans l'architecture de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA et la composition du Comité sont présentés à l'annexe 1.

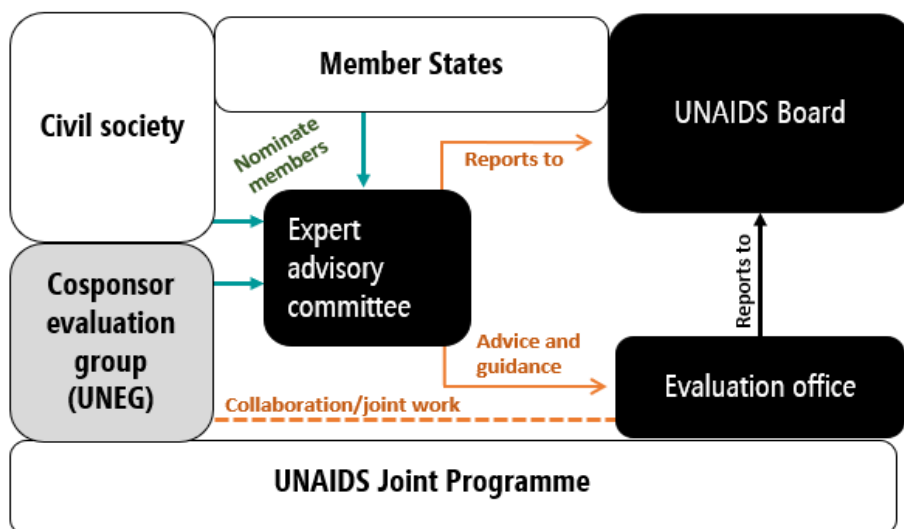
Depuis sa création, le Comité consultatif d'experts s'est attaché à renforcer l'utilité, la crédibilité et l'indépendance des évaluations au sein de l'ONUSIDA, et l'importance du Comité a été reconnue par le CCP en décembre 2020. En 2021, le Comité a continué à jouer un rôle clé en examinant les termes de référence des évaluations afin de garantir leur pertinence et leur utilité.

Lors de sa réunion du 23 février 2021, tous les membres présents ont exprimé leur intérêt à continuer à siéger au Comité pour une période supplémentaire de deux ans, 2022-2023. Le sentiment général est que la pandémie de COVID-19 a rendu plus difficile l'avancement de l'agenda du Comité et qu'il est important d'accorder suffisamment de temps pour que les travaux du Comité puissent aboutir.

Le Bureau du CCP est prié :

- *d'examiner la mise à jour et accepter la proposition du comité consultatif d'experts de prolonger le mandat des membres du comité pour une période de deux ans (2022-2023).*

Annexe 1 : Aperçu de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA



Société civile

Groupe d'évaluation des Coparrainants (UNEG)

Collaboration/travail en commun

États Membres

Nommer des membres

Comité consultatif d'experts

Rapporte à

Conseil de l'ONUSIDA

Conseil et orientation

Bureau d'évaluation

Programme Commun de l'ONUSIDA

Conseil de coordination du programme

Approuve la politique d'évaluation, le plan d'évaluation et le budget, examine les rapports annuels sur la mise en œuvre et s'appuie sur les évaluations pour prendre des décisions.

Groupe d'évaluation des Coparrainants

Rassemble et mobilise les ressources des Bureaux d'évaluation des Coparrainants pour les évaluations relatives au VIH et encourage les évaluations à l'échelle du système et conjointes relatives au VIH.

Comité consultatif d'experts

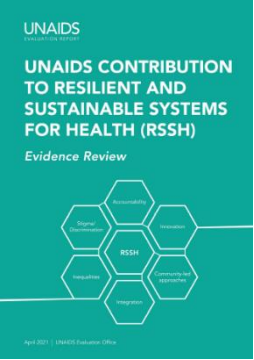
Organe externe qui fournit des conseils sur l'évaluation, se composant de 7 membres, nommés par les États membres (5), la délégation des ONG du Conseil de l'ONUSIDA (1) et les bureaux d'évaluation des Coparrainants (1). Les membres du comité consultatif d'experts sont nommés pour deux ans et ne peuvent être reconduits plus d'une fois dans leurs fonctions. Le comité se compose actuellement de :

1. **Dr Elizabeth Moreira dos Santos**, chercheuse et consultante indépendante (Amérique latine et Caraïbes), Présidente ;
2. **M. Raymond Yekeye**, président du Conseil national du sida du Zimbabwe (Afrique) ;
3. **Dr Zunyou Wu**, épidémiologiste en chef, Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies (Asie-Pacifique) ;
4. **Dr Tamara Svetahor**, chef du département de prévention de l'infection par le VIH et de l'hépatite virale parentérale, Biélorussie (Europe de l'Est) ;
5. **Professeur Till Bärnighausen**, directeur de l'Institut de santé mondiale de Heidelberg (pays d'Europe occidentale et autres pays) ;
6. **Mme San Patten**, consultante indépendante en recherche et évaluation (délégation des ONG) ;
7. **M. Marco Segone**, directeur du Bureau d'évaluation du FNUAP (groupe d'évaluation des Coparrainants).

Annexe 2: Statut des évaluations dans le plan d'évaluation 2020-2021 de l'ONUSIDA

Évaluation	Statut	Réponse de la direction	Utilisation de l'évaluation
	Terminée (disponible sur la page Internet du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA)	Disponible	Fort — Injecté dans le développement de la stratégie ONUSIDA et alimente la discussion sur le rôle et les fonctions du programme conjoint dans le développement du prochain CUBRR
	En bonne voie - L'évaluation doit être achevée d'ici juin 2021	Prévue pour septembre 2021	Fort- Injecté dans le développement du prochain CUBRR pour renforcer la contribution du programme conjoint aux liens entre le VIH et la VEFF. Également utile au niveau national avec des études de cas fournissant des résultats et des considérations pour la voie à suivre dans neuf pays.
	En bonne voie - Les évaluations relatives au Mozambique et au Vietnam sont terminées (disponibles sur la page Internet du Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA)	Prévue pour juin 2021 -- Partie de l'élaboration du cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et du positionnement de la riposte des Nations Unies au VIH au niveau national	Fort -- Alimenter les cadres de coopération pour le développement durable au niveau national

 <p>UNAIDS COLLABORATION ON STRENGTHENING PUBLIC HEALTH CAPACITY AND STRATEGIC INFORMATION SYSTEMS</p>	<p>Terminée (disponible sur la page Internet du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA)</p>	<p>Disponible</p>	<p>Fort -- Alimenter la prochaine phase de planification de l'accord de coopération avec les CDC américains</p>
 <p>UNAIDS INDEPENDENT EVALUATION OF THE UNAIDS TECHNICAL SUPPORT MECHANISM</p>	<p>Terminée (disponible sur la page Internet du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA)</p>	<p>Disponible</p>	<p>Fort -- Alimenter la prochaine phase de planification de l'appui technique de l'ONUSIDA</p>
 <p>UNAIDS HEALTH SITUATION ROOM EVALUATION Report</p>	<p>Terminée et disponible sur la page Internet du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA</p>	<p>Disponible</p>	<p>Fort - Informer le travail de l'ONUSIDA sur les informations stratégiques et définir les prochaines phases des centres de situation sanitaire dans les pays</p>
 <p>UNAIDS RAPID REVIEW TO TAKE STOCK OF THE JOINT UNAIDS-IAPAC FAST-TRACK CITIES PROJECT</p>	<p>Champ d'application modifié pour devenir un examen interne. Terminée et disponible sur la page Internet du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA</p>	<p>Disponible</p>	<p>Fort -- Alimenter la planification de projets et les plans de travail des villes pour 2021-2022</p>

 <p>The image shows the cover of a report titled 'UNAIDS CONTRIBUTION TO RESILIENT AND SUSTAINABLE SYSTEMS FOR HEALTH (RSSH) Evidence Review'. The cover is teal with white text. At the top left is the UNAIDS logo. The title is in large, bold, white capital letters. Below the title is the subtitle 'Evidence Review'. In the center, there is a diagram consisting of several interconnected hexagons, with 'RSSH' in the central one. The diagram is surrounded by labels: 'Accountability', 'Innovation', 'Community-led responses', 'Integration', 'Resilience', and 'Organizational'. At the bottom left, it says 'April 2021 UNAIDS Evidence Office'.</p>	<p>Terminée et disponible sur la page Internet du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA</p>	<p>Non applicable (il s'agissait d'une revue des preuves)</p>	<p>Bon - important d'informer sur le rôle de l'ONUSIDA dans les systèmes résistants et pérennes pour la santé à l'avenir et plus de clarté sur les options et les ressources nécessaires.</p>
--	--	---	---

Annexe 3 : Considérations et implications de l'alignement de l'ONUSIDA pour l'évaluation

A. Principes clés

Les discussions et les décisions du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA ont fermement établi l'importance de l'évaluation pour générer des preuves permettant à l'ONUSIDA de remplir son rôle de soutien à la réalisation de l'objectif de mettre fin au sida. Il convient d'étudier la manière dont le Bureau d'évaluation peut être positionné, relié et doté de ressources dans le cadre d'une nouvelle conception organisationnelle, tout en veillant à ce qu'il reste pleinement fonctionnel et efficace tout au long du processus.

1. S'appuyer sur les résultats des consultations du CCP et de l'examen du CCI en 2019.

La politique d'évaluation de l'ONUSIDA a été approuvée par le CCP en juin 2019 à la suite d'un processus consultatif qui a impliqué les États membres, la société civile et les Coparrainants. Elle a fait l'objet de discussions approfondies au sein d'un groupe de travail du CCP et d'un examen par les pairs par les bureaux d'évaluation des Coparrainants avant d'être présentée au CCP pour approbation.¹

La manière dont la politique a été élaborée et a progressé a été saluée par le Corps commun d'inspection dans son examen de l'ONUSIDA (JIU/REP/2019/7). Le CCI a souligné la responsabilité du directeur exécutif de préserver l'intégrité et l'indépendance de la fonction d'évaluation et d'avoir des réunions régulières avec le directeur de l'évaluation.²

2. Consolider la fonction et préserver la dynamique

Après l'adoption de la politique, un plan d'évaluation pour 2020-2021 a été élaboré et approuvé par le CCP en décembre 2019.³ L'architecture institutionnelle de la fonction d'évaluation a été mise en place en 2020 avec un mémorandum DE officialisant la création du Bureau de l'évaluation *en tant qu'unité structurellement et fonctionnellement indépendante, positionnée indépendamment des fonctions de gestion et relevant directement du CCP*.⁴

En décembre 2020, le CCP a examiné un rapport sur la mise en œuvre du plan d'évaluation.⁵ Il s'est félicité de la création du Bureau d'évaluation indépendant et a remercié l'ONUSIDA d'avoir maintenu le plan d'évaluation sur la bonne voie au cours d'une année difficile et d'avoir accompli un éventail impressionnant de travaux, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19.⁶

3. Assurer une contribution optimale à l'apprentissage organisationnel

Lors de l'examen des différentes approches de conception, il est important de considérer le rôle clé de la fonction d'évaluation dans la *contribution à l'amélioration des politiques, des programmes, des processus, de la prise de décision et de la gouvernance* du Programme commun. Il s'agit notamment de contribuer à la planification stratégique et opérationnelle ; à la mesure, au suivi et à l'établissement de rapports sur les performances ; à la prise de décision organisationnelle et à la transformation de la culture ; à la transparence, à la responsabilité et à la gouvernance.

1 https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2019/PCB44_19.5, paragraphes 74-87

2 https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2019/PCB45_JIU_Report, paragraphes 105-6

3 https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2019/PCB45_Evaluation_Plan

4 https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2019/PCB44_19.7, paragraphes 20, 46-47

5 https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/Annual_Report_on_Evaluation_FR.pdf

6 https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2021/PCBSS_Report_47th_Meeting

Ce rôle a été souligné par la Directrice exécutive lors de la réunion du Conseil de l'ONUSIDA en décembre 2020, au cours de laquelle elle a indiqué qu'elle « voyait un rôle croissant pour le Bureau de l'évaluation et qu'elle veillerait à ce qu'il dispose du personnel et des autres ressources dont il a besoin. Le Secrétariat a voulu faire du Bureau un élément moteur de sa future fonction de connaissance. »ⁱ

B. Implications des approches de conception organisationnelle

Les implications des trois approches de conception organisationnelle pour la fonction d'évaluation sont brièvement examinées ci-dessous.

Approche de conception organisationnelle 1

- La capacité globale d'évaluation doit être renforcée en ajoutant et en décentralisant la capacité au niveau régional pour gérer les évaluations au niveau du pays pour une région spécifique. Il est essentiel que l'emplacement régional soit lié à une région spécifique (c'est-à-dire six centres d'évaluation régionaux).
- Les évaluations doivent se concentrer sur le travail du Programme Commun à l'échelle nationale/régionale et sur le rôle et la performance des bureaux nationaux/régionaux de l'ONUSIDA.

Approche de conception organisationnelle 2

- Il convient de renforcer la capacité d'évaluation globale en ajoutant une capacité au niveau mondial pour tirer parti de la capacité d'évaluation du Programme Conjoint au niveau mondial, mais aussi dans les régions et les pays.
- Les évaluations doivent se concentrer sur le rôle du Secrétariat en tant qu'organisateur, convertissant les connaissances en actions et tirant parti du Programme Commun aux niveaux mondial, régional et national. Le soutien aux régions et aux pays doit être assuré par une fonction globale (réf. approche 1).

Approche de conception organisationnelle 3

- La fonction d'évaluation doit continuer à faire partie du centre mondial en tant que centre de connaissances flexible qui exploite les ressources internes et externes (en poursuivant une fonction déjà assurée par le Bureau d'évaluation).
- Outre les fonctions incluses dans le cadre des approches 1 et 2, les évaluations porteraient également sur les connaissances, la réactivité et la capacité des équipes en réseau du Secrétariat à conduire l'intégration programmatique et à obtenir des résultats.

C. Options pour la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA

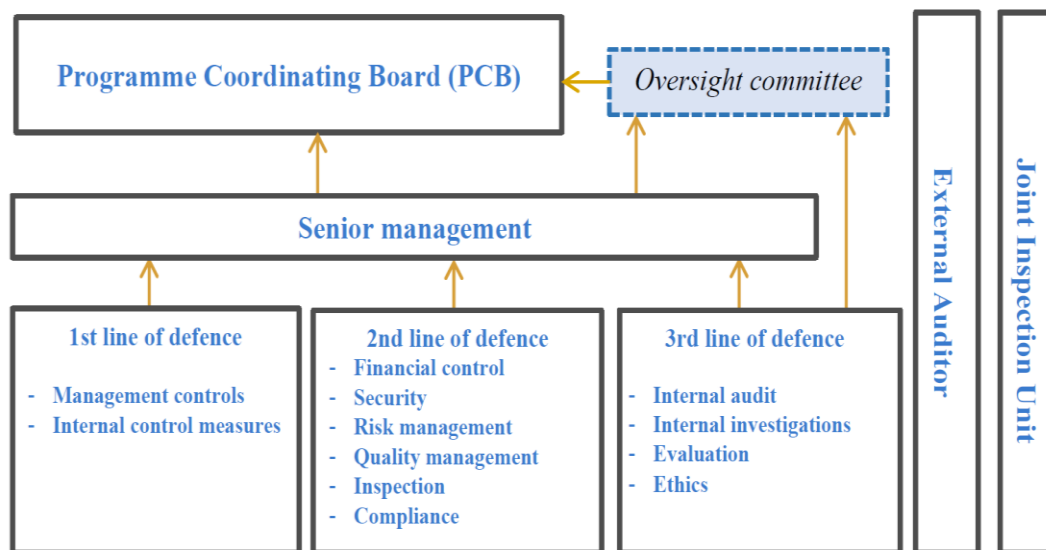
Indépendamment de l'approche de la conception organisationnelle, il est important que le Bureau d'évaluation soit positionné de manière à pouvoir jouer un rôle central dans la *gestion des connaissances et l'apprentissage organisationnel*.

D'autres questions essentielles de conception - notamment la mesure dans laquelle l'évaluation pourrait ou devrait être liée à l'audit interne, aux enquêtes et à l'éthique, ce que l'on appelle la « troisième ligne de défense », ainsi que la dotation en personnel, le financement et la localisation du bureau d'évaluation - sont examinées ci-dessous.

1. L'évaluation comme élément de la « troisième ligne de défense » de l'ONUSIDA

Dans son examen de l'ONUSIDA en 2019, le Corps commun d'inspectionⁱⁱ a abordé la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA dans le cadre des « trois lignes de défense » de l'organisation - un modèle qui identifie trois ensembles distincts de fonctions au sein d'une organisation pour garantir des contrôles internes et une gestion des risques efficaces. La figure ci-dessous reproduit le modèle des « trois lignes de défense » du rapport du CCI.

UNAIDS “three lines of defence” model



Modèle des « trois lignes de défense » de l'ONUSIDA

Conseil de Coordination du Programme (CCP)

Comité de surveillance

Direction

1^{re} ligne de défense

- Contrôles de gestion
- Mesures de contrôle internes

2^e ligne de défense

- Contrôle financier
- Sécurité
- Gestion des risques
- Gestion de la qualité
- Inspection
- Conformité

3^e ligne de défense

- Audit interne
- Enquêtes internes
- Évaluation
- Éthique

Auditeur externe

Corps commun d'inspection

La troisième ligne de défense comprend l'*audit interne, les enquêtes, l'éthique et l'évaluation*. Le CCI a souligné la nécessité que les fonctions, les processus et les procédures de la troisième ligne de défense bénéficient du *plus haut niveau d'indépendance* afin de garantir l'efficacité de la gouvernance, de la gestion des risques et des contrôles internes, ainsi que la responsabilisation des première et deuxième lignes.

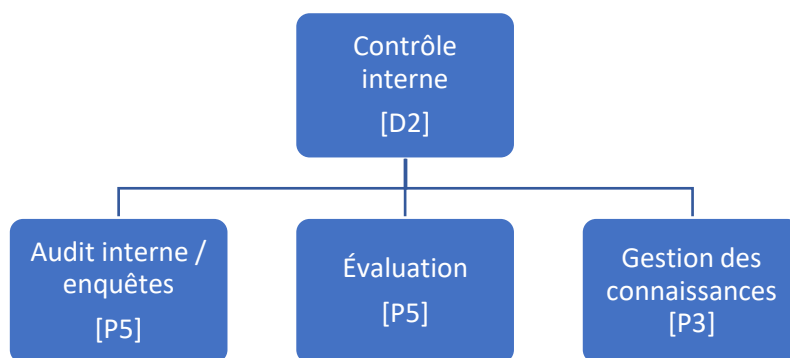
Le CCI a souligné le rôle important de la troisième ligne de défense, qui consiste à *fournir une assurance indépendante aux organes directeurs et à la direction* concernant l'efficacité des contrôles internes et de la gestion des risques. De plus, les fonctions peuvent - et doivent - jouer un rôle clé dans l'*apprentissage organisationnel et les processus de changement*.ⁱⁱⁱ

Selon la mesure dans laquelle le *lien entre l'évaluation et les autres éléments de la « troisième ligne de défense »* est souligné, différentes options peuvent être envisagées pour le Bureau d'évaluation. Elles sont brièvement décrites ci-dessous.

Option 1 : évaluation dans le cadre d'un bureau de contrôle interne

Si le lien entre l'évaluation et d'autres fonctions fournissant une assurance indépendante concernant l'efficacité des contrôles internes et de la gestion des risques est souligné, l'ONUSIDA pourrait adopter un modèle utilisé par des organisations telles que l'ONU Femmes, l'UNESCO, l'UNRWA, l'OACI et l'OMPI qui combinent l'évaluation, l'audit interne et les enquêtes au sein d'un seul **bureau de contrôle interne** indépendant.

Pour une petite organisation comme le Secrétariat de l'ONUSIDA, il pourrait être avantageux de regrouper ces différentes fonctions dans un même bureau. L'intégration de la fonction d'audit interne dans un bureau de contrôle indépendant qui rend compte au CCP - au lieu d'être situé à l'OMS - renforcerait la cohérence interne, la pertinence des audits et l'efficacité des enquêtes. Une illustration schématique de cette option est présentée dans la figure 1 ci-dessous.



Option 1 : évaluation dans le cadre d'un bureau de contrôle interne

Option 2 : évaluation dans le cadre d'une « troisième ligne de défense » rationalisée

Une autre option serait de combiner l'évaluation, l'audit interne et les enquêtes avec l'éthique dans un seul **bureau indépendant de contrôle interne et d'éthique**. Les avantages potentiels de la fusion de l'éthique - qui est traditionnellement une fonction autonome - avec d'autres éléments de la troisième ligne de défense comprennent une ligne hiérarchique claire vers le CCP et une ligne de communication unique avec le Comité de surveillance du CCP, la haute direction de l'ONUSIDA et

les Coparrainants. Une illustration schématique de cette option est présentée dans la figure 2 ci-dessous.

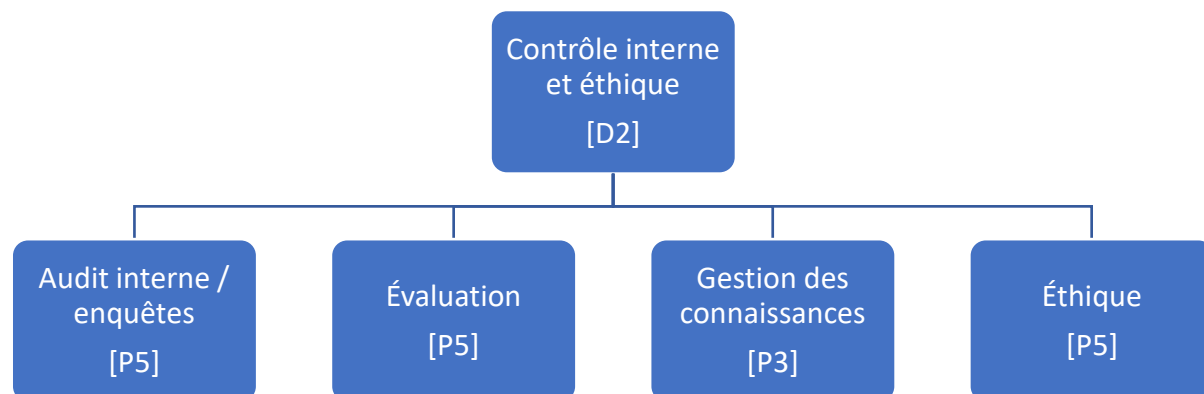


Figure 2 : évaluation dans le cadre d'une « troisième ligne de défense » rationalisée

Option 3 : évaluation en tant que fonction indépendante avec un accent renforcé sur les connaissances

Une troisième option consisterait à maintenir le *modèle actuel* du Bureau d'évaluation indépendant et à renforcer sa fonction de connaissance — ce qui serait également prévu dans les deux autres options décrites ci-dessus. Cela va au-delà de la diffusion des résultats de l'évaluation et implique de traduire activement les conclusions des évaluations en produits de connaissance qui contribuent à améliorer les politiques, les programmes, les processus, la prise de décision et la gouvernance du Programme commun.^{iv}

Cela nécessiterait - au minimum - d'établir et de pourvoir un poste P3 sur la gestion des connaissances et de s'assurer que le Bureau de l'évaluation est situé de manière à faciliter une interaction étroite avec d'autres parties de l'ONUSIDA, en particulier la fonction de connaissances de l'ONUSIDA au fur et à mesure de son évolution. Une illustration schématique de cette option est présentée dans la figure 3 ci-dessous.

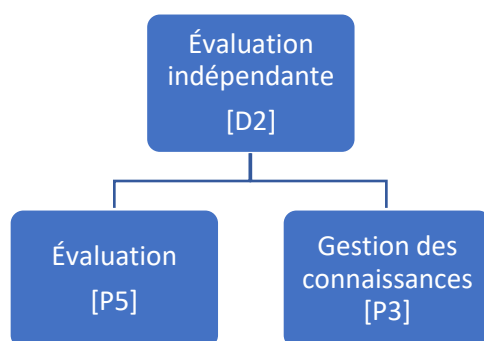


Figure 3 : évaluation en tant que fonction indépendante avec un accent renforcé sur les connaissances

2. Financement de la fonction d'évaluation

En 2019, sur la base de la fourchette recommandée par le Corps commun d'inspection des Nations Unies, le CCP a approuvé l'affectation de 1 % des dépenses annuelles à l'évaluation. En conséquence, environ 2 millions de dollars par an sont budgétisés dans le plan d'évaluation 2020-2021 de l'ONUSIDA, qui a été approuvé par le CCP en décembre 2019.^v

Les frais de personnel du Bureau d'évaluation - envisagé comme *une unité de trois administrateurs* (D2, P5 et P3) - représentent environ 40 % du budget de l'évaluation. Les *évaluations* indépendantes pour leur part représentent 40 %. Les 20 % restants du budget sont alloués à la *gestion des connaissances* - suivi des évaluations et activités visant à renforcer la culture, la capacité et la professionnalisation de l'évaluation, l'engagement des parties prenantes et la collaboration du système des Nations Unies en matière d'évaluation - *aux frais de fonctionnement et aux réserves* pour les nouveaux besoins.

Par conséquent, des *ressources supplémentaires ne seraient pas nécessaires* au-delà du niveau actuel du budget pour assurer une fonction d'évaluation solide, pour autant que le *troisième poste (P3) soit pourvu* et que le *budget soit entièrement financé*.^{vi} La fusion de la fonction d'évaluation avec d'autres fonctions de la troisième ligne de défense pourrait *s'appuyer sur les ressources existantes* (le poste d'auditeur interne de l'OMS et le poste de chef de l'éthique) et ne nécessiterait un poste supplémentaire que pour fournir un *soutien administratif* au bureau élargi.

En fonction de la conception organisationnelle qui sera adoptée, certaines capacités d'évaluation supplémentaires pourraient être *situées au niveau régional*. Il pourrait s'agir d'employés ou de consultants spécialisés dans l'évaluation des pays d'une région spécifique (ou de plusieurs régions, mais cette tâche serait mieux assurée par une fonction mondiale).

3. Emplacement de la fonction d'évaluation

En ce qui concerne l'emplacement physique du Bureau d'évaluation, il est essentiel qu'il soit situé de manière à promouvoir et à faciliter une *interaction continue et étroite* avec les unités du Secrétariat, les Coparrainants et le Conseil afin de garantir que les évaluations répondent aux besoins du Programme commun. La *proximité avec les hauts responsables de l'ONUSIDA et d'autres parties de la fonction de connaissance de l'ONUSIDA* est importante pour que les résultats et les recommandations de l'évaluation informent les *politiques, les programmes, les processus, la prise de décision et la gouvernance*.

La production de connaissances et d'enseignements pertinents nécessite une collecte et une analyse systématiques des informations. Elle nécessite également une *interaction régulière, formelle et informelle*, du Bureau de l'évaluation avec le personnel des domaines thématiques et des opérations, afin de pouvoir évaluer les besoins et *tirer parti de l'expérience et de l'expertise* qui existent au sein de l'ONUSIDA.

Le processus de traduction des connaissances individuelles en apprentissage organisationnel est important, il crée la confiance et responsabilise le personnel en lui donnant le sentiment d'être valorisé et de participer de manière essentielle aux processus d'apprentissage et de changement organisationnels.

En tant que fonction mondiale avec une ligne directe avec le Conseil, l'emplacement naturel du Bureau d'évaluation semble être à Genève, à proximité des autres fonctions mondiales. Il est toutefois concevable que le Bureau d'évaluation soit *situé avec d'autres parties de la fonction de connaissance de l'ONUSIDA* dans un centre mondial situé ailleurs. Il convient toutefois d'examiner attentivement cette option afin de s'assurer qu'il n'y a pas de *conséquences imprévues*, telles qu'une

réduction de l'interaction ou des contacts directs avec les unités du Secrétariat de l'ONUSIDA, les Coparrainants ou le Conseil.[vii](#)

Si la fonction d'évaluation est incluse dans un bureau plus grand avec des ressources supplémentaires allouées au personnel ou aux consultants se concentrant sur les évaluations nationales, ceux-ci pourraient être situés en dehors de Genève tant qu'il existe des possibilités d'*interaction professionnelle* régulière (formelle et informelle) avec le personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA, les Coparrainants ou d'autres collègues des Nations Unies travaillant dans le même domaine ou un domaine connexe et se concentrant sur une région particulière.[viii](#)

Notes finales

1. Plan d'évaluation 2020-2021 | ONUSIDA
2. Politique d'évaluation | ONUSIDA
3. Rapport annuel sur l'évaluation | ONUSIDA
4. Rapport de la 47e réunion du CCP | ONUSIDA
5. Rapport du Corps commun d'inspection sur l'examen de la gestion et de l'administration de l'ONUSIDA

COMITÉ CONSULTATIF D'EXPERTS EN ÉVALUATION DE L'ONUSIDA

TERMES DE RÉFÉRENCE

Contexte

Les efforts de l'ONUSIDA pour mener la réponse collective au VIH et au sida - en rassemblant le système des Nations Unies et d'autres partenaires - ont été couronnés de succès à bien des égards. Malgré tout, le sida reste un défi mondial et l'évaluation doit être un élément essentiel pour définir la voie à suivre afin de garantir que l'épidémie de VIH ne rebondisse pas et que l'objectif de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030 puisse être atteint.

Lors de sa 44e réunion, du 25 au 27 juin 2019, le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA a approuvé la politique d'évaluation révisée de l'ONUSIDA [CCP (44) 19.7] qui formalise l'établissement d'une fonction d'évaluation indépendante relevant directement du Conseil. Il s'agit d'une étape importante dans les efforts visant à renforcer la prise de décision, l'apprentissage et la responsabilité fondés sur des données probantes.

La nouvelle architecture institutionnelle de la fonction d'évaluation comprend un Comité consultatif d'experts composé d'experts en évaluation, nommés par les États membres, la société civile et les Coparrainants de l'ONUSIDA. Le Comité est un organe externe indépendant qui rend compte au Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA.

Ces termes de référence sont basés sur les paragraphes 55 et 57-60 de la politique d'évaluation de l'ONUSIDA.

Champ d'action

Le Comité consultatif d'experts en évaluation conseille le Directeur de l'évaluation et le Directeur exécutif sur la mise en œuvre de la politique d'évaluation de l'ONUSIDA et sur l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'évaluation de l'ONUSIDA afin d'améliorer l'utilisation des évaluations, l'apprentissage organisationnel et l'alignement sur la Stratégie de l'ONUSIDA, le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités ainsi que les normes et standards d'évaluation de l'UNEG.

Le Comité joue un rôle essentiel en fournissant des orientations et des conseils sur la fonction d'évaluation et en garantissant son indépendance. Un résumé des travaux et des recommandations du Comité est présenté chaque année au Conseil.

Qualifications

Tous les membres du Comité consultatif doivent être des experts techniques dans le domaine de l'évaluation et avoir :

- une connaissance et une compréhension approfondies de l'évaluation et de la mesure des performances, de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation de données quantitatives et qualitatives ;
- une vaste expérience de l'évaluation de programmes complexes et des performances organisationnelles afin d'améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact ;

- une bonne compréhension du VIH, de la santé et/ou des questions connexes et une bonne connaissance du travail de l'ONUSIDA, au niveau national, régional et/ou mondial ;
- une bonne compréhension des outils et mécanismes d'évaluation existants de l'ONUSIDA.

Composition

Le processus de constitution du Comité consultatif d'experts s'inspire de l'expérience de la mise en place des sous-comités du CCP. Ainsi, la composition du Comité consultatif d'évaluation doit être géographiquement représentative et respectueuse de l'équilibre entre les sexes. Dans un souci d'efficacité, le Comité consultatif comprend un maximum de sept membres, à savoir :

- cinq experts en évaluation nommés par les États membres ;
- un expert en évaluation nommé par la délégation des ONG du CCP ; et
- un expert en évaluation nommé par le groupe d'évaluation des Coparrainants.

Sélection

Les États membres du CCP, la délégation des ONG du CCP et le groupe d'évaluation des Coparrainants de l'ONUSIDA sont invités à proposer des experts comme membres du Comité consultatif. Les États membres sont encouragés à se mettre d'accord sur les nominations au sein de leurs groupes régionaux.

Les nominations sont soumises au Bureau du CCP, qui s'assure que le Comité dispose de l'expertise technique requise et qu'il est géographiquement représentatif et respectueux de l'équilibre entre les sexes.

Si le nombre de nominations est supérieur au nombre de places disponibles au sein du Comité pour ce groupe constitutif, le Président du CCP contactera tous les membres du groupe constitutif représenté au Conseil pour poursuivre la discussion et arriver à un accord.

Une fois que la composition proposée du Comité aura été confirmée, le Bureau du CCP communiquera les noms des experts à tous les États membres, à la délégation des ONG du CCP et aux Coparrainants. Le Bureau du CCP proposera la composition du Comité ainsi qu'un Président parmi les membres, pour accord du CCP en utilisant le processus décisionnel intersessions.

Les membres du Comité consultatif d'experts sont nommés pour une durée de deux ans et ne peuvent être reconduits plus d'une fois.

Modalités de travail

Le comité se réunit une fois par an en présentiel, éventuellement dans le cadre d'une consultation multipartite sur l'évaluation ; les autres réunions sont virtuelles. L'ONUSIDA prendra en charge les frais de voyage et les indemnités journalières des membres du Comité. Les membres qui sont indépendants recevront en plus des honoraires. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA assure le secrétariat du Comité.

Un résumé des travaux et des recommandations du Comité est préparé et partagé chaque année avec le Conseil. Le rôle et la pertinence du Comité seront examinés au moment de la révision de la politique d'évaluation de l'ONUSIDA et tout changement sera reflété dans une politique révisée soumise au Conseil pour approbation.

Attentes et engagement en termes de temps

Calendrier indicatif des travaux	Période	Durée estimée de l'engagement
Réunion virtuelle (une)	Janvier-mars	Besoin total : 1 jour

Discuter du suivi de la réunion du Conseil et des questions soulevées par le CCP ou le Bureau d'évaluation.

Réunion virtuelle (une) Avril-juin
Examiner les progrès de la mise en œuvre du plan d'évaluation

Réunion du Conseil de Coordination du Programme - juin

Réunion virtuelle (une) Juillet-septembre
Discuter du suivi de la réunion du Conseil et des questions soulevées par le CCP ou le Bureau d'évaluation.

Réunion en présentiel (une) Octobre-décembre
Examiner les progrès de la mise en œuvre du plan d'évaluation et discuter du prochain plan (le cas échéant).

Réunion du Conseil de Coordination du Programme - décembre

-Réunion virtuelle (2 heures)
-Examen des documents (4 heures)
-Échanges électroniques (2 heures)

Besoin total : 1 jour
-Réunion virtuelle (2 heures)
-Examen des documents (4 heures)
-Échanges électroniques (2 heures)

Besoin total : 1 jour
-Réunion virtuelle (2 heures)
-Examen des documents (4 heures)
-Échanges électroniques (2 heures)

Besoin total : 2 jours
-Réunion en présentiel (8 heures plus le temps de déplacement)
-Examen des documents (4 heures)
-Examen du rapport annuel (2 heures)
-Échanges électroniques (2 heures)

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

Session spéciale ONUSIDA/CCP

Date de publication : juillet 2021

Session extraordinaire

DATE : 6 octobre 2021

HEURE : 13 h 00-16 h 30

Projet d'ordre du jour détaillé

MERCREDI 6 OCTOBRE

- | | |
|-----------------|--|
| 13 h 00-13 h 10 | 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
<i>Présentation et discussion</i>
<i>Document : UNAIDS/PCB (EM)/4.1 ;</i> |
| 13 h 10-13 h 20 | 2. Rapport de la 48^e réunion du CCP
<i>Présentation et discussion</i>
<i>Document : UNAIDS/PCB (48)/21.21</i> |
| 13 h 20-16 h 30 | 3. Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités et budget (2022-2026)
<i>Présentation et discussion</i>
<i>Document : UNAIDS/PCB (EM)/4.2</i> |
| 14 h 30-14 h 45 | <i>Pause</i> |
| 16 h 30 | 4. Divers |
| 16 h 30 | 5. Clôture de la réunion |

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

UNAIDS/PCB (49)/21.22

Date de publication : juillet 2021

QUARANTE-SEPTIÈME RÉUNION VIRTUELLE

DATE : 7-10 décembre 2021

HEURE : 13 h 00-16 h 30

Projet d'ordre du jour détaillé

MARDI 7 DÉCEMBRE

13 h 00-15 h 30

1. Ouverture

- | | | |
|-----------------|-----|--|
| 13 h 00-13 h 05 | 1.1 | Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
<i>Présentation et discussion</i>
<u>Document</u> : UNAIDS/PCB (49)/21.22 ; |
| 13 h 05-13 h 20 | 1.2 | Examen du rapport de la session extraordinaire du CCP
<i>Présentation et discussion</i>
<u>Document</u> : UNAIDS/PCB (46)/21.21 |
| 13 h 20-15 h 00 | 1.3 | Rapport de la Directrice exécutive
<i>Présentation et discussion</i>
<u>Document</u> : UNAIDS/PCB (49)/21.23 |
| 15 h 00-15 h 15 | | <i>Pause</i> |
| 15 h 15-16 h 30 | 1.4 | Rapport du représentant des ONG
<u>Document</u> : UNAIDS/PCB (49)/21.24 |

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

13 h 00-14 h 00

2. Le leadership dans le cadre de la riposte au sida *Présentation et discussion*

14 h 00-15 h 00

3. Suivi du volet thématique de la 48^e réunion du CCP : COVID-19 et VIH : conserver les acquis du VIH et reconstruire des ripostes meilleures et plus équitables *Présentation et discussion* Document : UNAIDS/PCB (49)/21.25 ;

15 h 00-15 h 15 *Pause*

15 h 15-16 h 30 **4. Indicateurs CUBRR 2022-2026**
Présentation et discussion
Document : UNAIDS/PCB (49)/21.26

JEUDI 9 DÉCEMBRE

13 h 00-14 h 00 **5. Évaluation**
Présentation et discussion
Document : UNAIDS/PCB (49)/21.27

14 h 00-15 h 00 **6. Actualisation sur le VIH en milieu carcéral et autres milieux fermés**
Présentation et discussion
Document : UNAIDS/PCB (49)/21.28

15 h 00-15 h 15 *Pause*

15 h 15-16 h 20 **7. Rapport d'avancement sur les mesures visant à réduire la stigmatisation et la discrimination sous toutes leurs formes**
Présentation et discussion
Document : UNAIDS/PCB (49)/21.29 ;

16 h 20-16 h 25 **8. Prochaines réunions du CCP**
Présentation et discussion
Document : UNAIDS/PCB (49)/21.30 ;

16 h 25-16 h 30 **9. Élection des membres du Bureau**
Présentation et discussion
Document : UNAIDS/PCB (49)/21.31 ;

VENDREDI 10 DÉCEMBRE

13 h 00-16 h 15 **10. Segment thématique : Que nous disent les données régionales et nationales, sommes-nous à l'écoute et comment pouvons-nous mieux exploiter ces données et les technologies connexes pour atteindre nos objectifs de 2020 et 2030 ?**
Documents : UNAIDS/PCB (49)/21.32 ; UNAIDS/PCB (49)/21.33 ;
UNAIDS/PCB (49)/CRP1

14 h 30-14 h 45 *Pause*

16 h 15

11. Divers

16 h 30

12. Clôture de la réunion

Annexe 5 : Présentation de la Directrice exécutive de l'ONUSIDA sur l'alignement du Secrétariat de l'ONUSIDA.

Bureau du CCP

15 juillet 2020



Rappeler les 5 objectifs de l'alignement du Secrétariat de l'ONUSIDA



Engagement du personnel

Des propositions en cascade ont été reçues de :

- Toutes les équipes des PRG, MER et EXO, y compris les bureaux de liaison et les unités d'évaluation indépendantes.
- Chacune des 6 régions (les directeurs régionaux ont organisé des sessions en cascade avec leurs équipes dans les ESR et avec certains membres du personnel dans les UCO de leur région). Les UCO ont été consultés en parallèle dans le cadre de l'exercice de configuration du pays. Certains directeurs régionaux ont combiné les deux processus.



Plateformes de partage d'informations

4 [Réunions publiques](#)

5 [Actualisations mensuelles](#)

7 [Bulletins d'information sur l'alignement](#)

[Portail de changement d'alignement](#)

131 [Postes de travail](#)



Une nouvelle architecture organisationnelle basée sur la connaissance

Quatre pratiques

Les **pratiques** sont des domaines thématiques d'expertise pour lesquels l'ONUSIDA veut être connue. Elles nous relient à tous les niveaux géographiques (mondial, régional, national).



- Droits de l'homme, égalité de genre, communautés et populations clés
- Services et systèmes pour tous
- Financement durable du VIH, de la santé et des pandémies
- Informations stratégiques

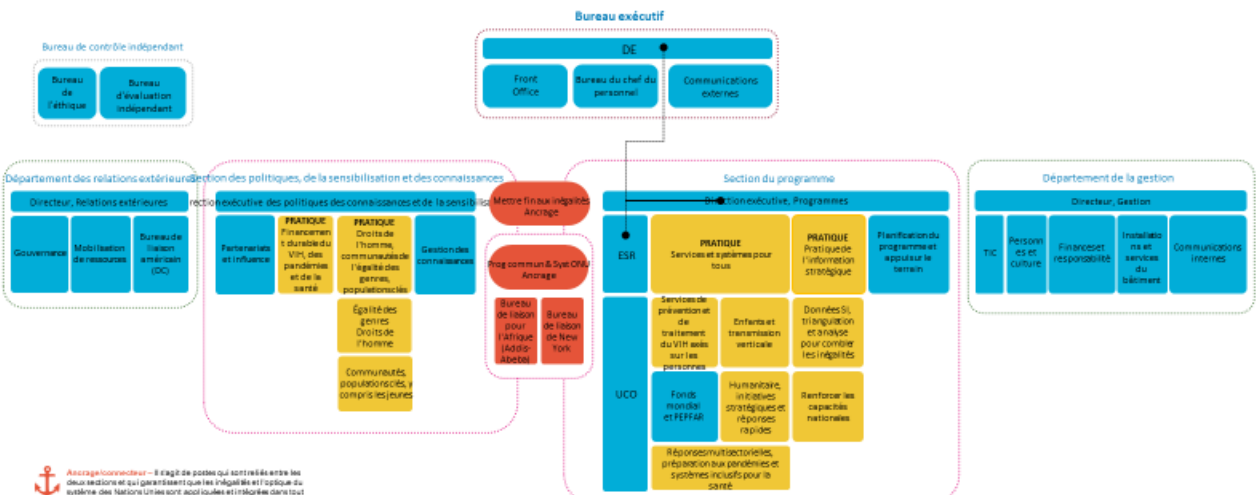
Pays + Régional + Niveaux mondiaux



WORKING FOR IMPACT
DELIVERING FOR PEOPLE

Structure organisationnelle de haut niveau du Secrétariat de l'ONUSIDA

Une représentation visuelle des principaux domaines thématiques d'intérêt (pratiques) et des fonctions que doit remplir le Secrétariat de l'ONUSIDA. Un organigramme sera élaboré au fur et à mesure que la structure du personnel sera développée.



Alignement connexeur – Il s'agit de postes qui sont reliés entre les deux sections et qui garantissent que les pratiques et l'optique du système des Nations Unies sont appliquées et intégrées dans tout notre travail.

Les **pratiques** sont des domaines thématiques d'expertise pour lesquels l'ONUSIDA veut être connue. Ils nous connectent à tous les niveaux à travers les géographies (mondial, régional, national).



Nouvelles méthodes de travail À développer dans la prochaine phase



GESTION DES CONNAISSANCES

Il s'agit d'un système de création, de partage, d'utilisation et de gestion des connaissances et des informations d'une organisation. Il s'agit d'une approche multidisciplinaire visant à réaliser la stratégie d'une organisation en utilisant au mieux ses propres connaissances et celles de ses partenaires. Nous allons développer une stratégie de gestion des connaissances et le personnel sera orienté sur cette approche. La gestion des connaissances est au cœur de l'architecture de notre pratique.



COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE

Un groupe de personnes qui ont un intérêt commun dans un domaine spécifique du travail de l'organisation. Sert à faciliter la gestion des connaissances, en reliant rapidement les connaissances et l'expérience existantes dans toute l'organisation. Elles sont également considérées comme un moyen de favoriser la diversité et l'inclusion au sein des organisations. Bien que les communautés de pratique fonctionnent de manière informelle, elles fonctionnent mieux lorsqu'elles sont régies par des normes de fonctionnement clés. Les communautés de pratique fonctionnent grâce à des réseaux de connaissances virtuels soutenus par des facilitateurs de connaissances.



PÔLES DE CONNAISSANCES

Structures virtuelles conçues autour de domaines programmatiques ou opérationnels. Ils sont composés d'experts qui sont déployés en fonction des besoins pour fournir un soutien ciblé, rapide et pratique aux équipes de l'organisation. Un expert peut travailler avec plusieurs équipes en même temps. Il faut être un expert pour être affecté à un pôle de connaissances. Cela fait partie du rôle et des responsabilités officiels (pas sur base volontaire). Le nombre de collaborateurs d'un pôle de connaissances est également plafonné. Un pôle de connaissances est dirigé et géré par le chef du département autour duquel il est organisé, et il peut comprendre des experts de l'intérieur et de l'extérieur du Secrétariat.



GESTION MATRICIELLE

Il s'agit d'un système qui combine la planification et la gestion du travail : d'équipes fonctionnelles verticales (équipes issues de différentes zones géographiques qui se réunissent pour réaliser le travail d'un seul domaine fonctionnel) ; d'équipes transversales (membres du personnel issus de différentes fonctions verticales qui se réunissent pour réaliser des projets/tâches horizontales qui recoupent diverses fonctions verticales).



Atteindre les 5 objectifs de l'alignement

Objectif 1

L'ONUSIDA est alignée sur la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida et atteint son plus grand impact

- Intégrer les inégalités comme une lentille à travers laquelle tout le travail est mené ;
- Réorganiser le travail autour de quatre pratiques thématiques pour répondre aux trois priorités stratégiques de la stratégie
- Une orientation accrue sur l'appui au niveau national, avec plus de personnel mondial intégré sur le terrain ;
- Les équipes du Centre mondial ont été réorganisées pour soutenir la mise en œuvre du Programme commun ;

Objectif 4

L'ONUSIDA est un secrétariat fondé sur la connaissance qui optimise son expertise et son personnel international en intégrant les technologies numériques

- Des équipes intégrées travaillant à tous les niveaux de l'organisation, avec une matrice horizontale & verticalement ;
- Communautés de pratique (CDP) pour créer un travail virtuel et un partage des connaissances ;
- Création d'une fonction de génération et de gestion des connaissances pour soutenir les communautés de pratique et de conception. Développement des pratiques et des technologies nécessaires à un secrétariat axé sur la connaissance ;

Objectif 2

L'ONUSIDA est financièrement viable et plus rentable

- La prise en compte d'un environnement financier fortement limité et des déséquilibres tendanciels dans les budgets internes a nécessité une réorganisation importante des priorités fonctionnelles et une rationalisation des effectifs à tous les niveaux ;
- Dans le cadre de l'enveloppe financière réduite, la priorité est donnée à la garantie d'un appui au niveau national ;
- Utilisation agressive de sites à moindre coût pour le soutien opérationnel et programmatique ;

Objectif 5

L'ONUSIDA est alignée sur la réforme de l'ONU, principalement dans son travail de préparation aux pandémies

- Se concentrer sur le soutien des UCO, et leur intégration avec les UNCT, en s'assurant de tirer parti de la pleine puissance du Système des Nations Unies
- Création d'une nouvelle fonction de financement pour le VIH et la santé
- Y compris un connecteur pour le Programme commun et le Système des Nations Unies, y compris la réforme des Nations Unies.

Objectif 3

L'ONUSIDA est diversifiée et inclusive et donc légitime et crédible

- Un pourcentage plus élevé de personnel national dans nos bureaux nationaux ;
- Utilisation accrue d'administrateurs de niveau débutant et intermédiaire ;
- La composition du personnel reflète mieux les communautés que nous servons



Calendrier provisoire d'alignement

révisé le 13 juillet 2021



[Fin du document]

ⁱ Voir CCP_Report_47th_Meeting_EN.pdf (unaids.org) , paragraphe 171.

ⁱⁱ Voir https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2019/PCB45_JIU_Report, paragraphes 105-106. L'établissement d'une fonction d'évaluation indépendante représente l'aboutissement des efforts déployés depuis plusieurs années pour mettre davantage l'accent sur l'évaluation à la suite du MOPAN de 2016 et d'autres examens externes de l'ONUSIDA, qui ont souligné la nécessité de renforcer l'évaluation (l'ONUSIDA était l'une des rares entités de l'ONU à ne pas disposer d'une fonction d'évaluation dédiée).

ⁱⁱⁱ La direction et le personnel constituent la première ligne de défense, car ils sont responsables du maintien d'une gestion efficace des ressources et des contrôles internes, ainsi que de la conformité aux politiques et procédures au quotidien. Les responsables fonctionnels, tels que le directeur du PFA et le directeur des RH, servent de deuxième ligne de défense (JIU/REP/2019/7). Voir https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2019/PCB45_JIU_Report, paragraphes 83, 99-100.

^{iv} Il s'agit notamment d'aller au-delà des évaluations sommatives, destinées à établir des rapports et à rendre des comptes, pour passer à des évaluations plus formatives et évolutives, destinées à l'apprentissage et à l'adaptation aux résultats - afin d'aider à formuler les bonnes questions pour éclairer les décisions en temps réel. Il s'agit également de l'utilité des évaluations, qui aident la direction à prendre des décisions en temps réel et à adapter la gestion. Ceci est conforme à un mouvement du domaine de l'évaluation en direction de la recherche de conception pour créer de meilleurs systèmes et une concentration sur le potentiel pour l'avenir.

^v Voir https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2019/PCB45_Evaluation_Plan

^{vi} Les ressources supplémentaires au-delà du budget de base comprennent les contributions en nature et le partage des coûts des évaluations conjointes par les Coparrainants, ainsi que l'utilisation de fonds autres que les ressources de base pour les évaluations par le Secrétariat des initiatives et des activités qui sont financées par des fonds autres que les ressources de base.

vii Le transfert du Bureau d'évaluation hors de Genève devrait être justifié par des raisons programmatiques solides. Les économies mensuelles totales estimées à 4 000-8 000 USD en salaires pour une unité de trois personnes (D-2, P-5 et P-3) à Nairobi, Johannesburg, Addis-Abeba ou Bangkok par rapport à Genève ne sont pas suffisantes en soi pour justifier un déménagement. Le loyer, la sécurité et les autres coûts opérationnels doivent également être pris en compte. Si de bonnes liaisons aériennes existent au départ de ces villes pour les voyages à l'intérieur de leurs régions respectives, les liaisons avec les pays d'autres régions sont beaucoup plus limitées. Si le Bureau de l'évaluation devait être déplacé hors de Genève afin d'étendre l'empreinte géographique des fonctions mondiales de l'organisation, une ville comme Istanbul, dotée d'excellentes liaisons aériennes et qui est également une plaque tournante pour les Coparrainants (PNUD, FNUAP), serait un meilleur emplacement que de nombreuses autres villes où l'ONUSIDA possède actuellement un bureau - mais elle risquerait d'isoler la fonction et de limiter les possibilités d'interaction professionnelle en face à face.

viii Les évaluations réalisées au cours de la pandémie de COVID-19 ont démontré qu'il est possible de mener des évaluations à distance - indépendamment de la localisation du bureau d'évaluation - en faisant appel à des consultants nationaux et régionaux. Toutefois, les évaluations ont mis en évidence des lacunes en termes de manque d'observation directe et d'interaction en face à face avec les parties prenantes. Qui plus est, le manque d'interaction directe avec le personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA et des Coparrainants a rendu plus difficile la tâche de s'assurer que les enseignements tirés des évaluations sont intériorisés et conduisent à des actions de suivi.